

Prix du président de la République de la langue arabe

UNE VISION STRATÉGIQUE AU SERVICE DE L'IDENTITÉ

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8371 – SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

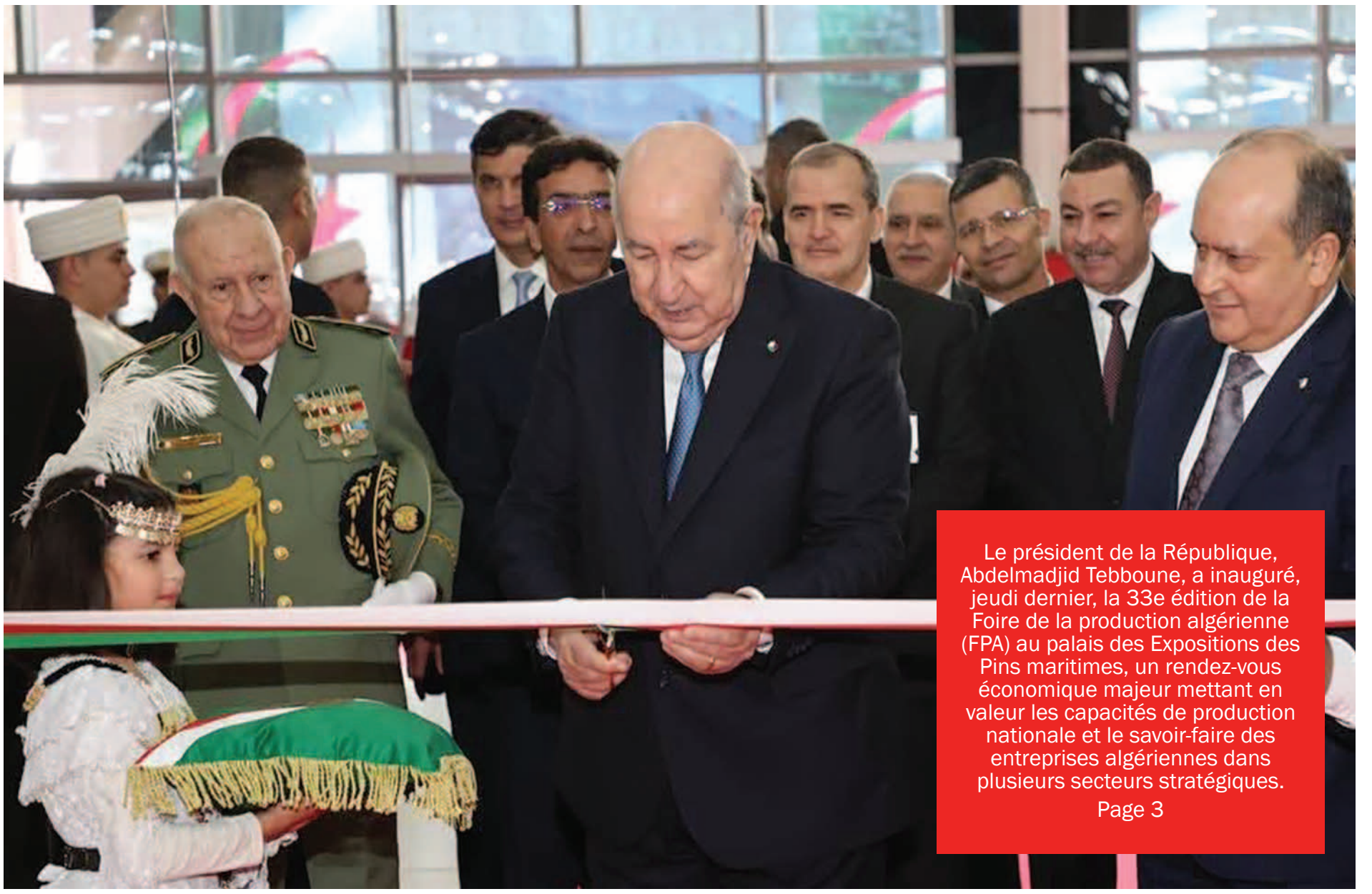
EN PRÉVISION DE L'ANNÉE ÉLECTORALE

Hanoune plaide pour un climat apaisé

Page 24

Tebboune inaugure la 33e Foire de la production algérienne

L'EXCELLENCE NATIONALE EN VITRINE



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, jeudi dernier, la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) au palais des Expositions des Pins maritimes, un rendez-vous économique majeur mettant en valeur les capacités de production nationale et le savoir-faire des entreprises algériennes dans plusieurs secteurs stratégiques.

Page 3

ALGÉRIE–TCHAD

Nouveau partenariat énergétique

Page 4

UN PAYS SOUS RESPIRATEUR ARTIFICIEL

La GenZ met à nu le Makhzen

Page 7

CAN 2025

Aouar forfait, Abdelli pour le remplacer

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LANGUE ARABE

Une vision stratégique au service de l'identité et du savoir

Institué à l'initiative du chef de l'Etat, le prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe s'impose, dès sa première édition, comme un acte politique, culturel et scientifique de premier plan, consacrant la langue arabe en tant que pilier de l'identité nationale et comme outil stratégique de production de savoir et de modernité.



Un pilier de l'identité.

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie officielle de remise du Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe, organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe.

A l'ouverture de la cérémonie, le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, a rendu un vibrant hommage au président Tebboune, saluant «son engagement constant et soutenu en faveur de la promotion, de la valorisation et de la modernisation de la langue arabe». La distinction honorifique du prix a été remise, en son nom, au Premier ministre, traduisant l'implication directe de l'Etat au plus haut niveau et la portée stratégique accordée à cette initiative.

Dans son allocution, M. Belaïd a déclaré que l'institution du Prix du président de la République constitue «un acquis qualitatif pour la culture nationale», reflétant la place centrale de la langue arabe dans les politiques publiques. Il a estimé que cette initiative présidentielle marque une étape déterminante dans la reconnaissance institutionnelle de l'arabe comme langue du savoir, de l'innovation et de la production scientifique, au-delà de sa dimension identitaire et symbolique.

Abordant les mutations technologiques, la mondialisation accélérée et les tensions linguistiques qui caractérisent l'époque actuelle, le président du HCLA a assuré de l'engagement de son institution à œuvrer pour le développement des usages scientifiques, cognitifs et technologiques de la langue arabe.

Il a tenu à relever l'importance d'une ouverture linguistique maîtrisée, capable de renforcer la présence de l'arabe dans les espaces du savoir, de la recherche et de l'innovation, sans dilution de ses fondements. Il a souligné que cette vision «repose sur un rôle actif de l'Etat dans l'accompagnement, la normalisation et la modernisation linguistique, condition indispensable à l'édification d'une société de la connaissance, ouverte sur son époque et fidèle à ses racines».

Sur le plan quantitatif, M. Belaïd a révélé que 225 œuvres ont été soumises à cette première édition, dont 215 ont été retenues après vérification des critères d'éligibilité, l'ensemble des travaux ayant fait l'objet d'»une évaluation minutieuse, garantissant rigueur, transparence et équité».

Il a ajouté que les œuvres primées ont été imprimées dans des délais particulièrement courts et sont désormais accessibles sur le site officiel du HCLA. Il a, par ailleurs, invité les chercheurs et créateurs à prendre part à la deuxième édition du Prix du président de la République, prévue pour 2026, annonçant l'ouverture officielle des candidatures via le portail électronique du Haut Conseil de la langue arabe.

DES LAURÉATS PORTÉS PAR LA RECONNAISSANCE PRÉSIDENTIELLE

Dans la catégorie «Essor de la langue arabe», dédiée à la recherche scientifique et au développement terminologique, le premier prix a été attribué au chercheur Seddik Boutiouta pour la réalisation d'un glossaire des satellites. Ce travail a été salué pour sa rigueur scientifique et sa contribution notable à l'enrichissement du lexique arabe dans le domaine spatial, secteur hautement stratégique.

Le deuxième prix est revenu à l'enseignant Lakhdar Far, auteur d'un dictionnaire spécialisé dans le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique, répondant à un besoin croissant de normalisation et de précision terminologique dans ces domaines vitaux pour le développement national. Le troisième prix a été décerné à Ali Kechroud pour son guide des règles de l'orthographe, une contribution pédagogique visant à renforcer la maîtrise linguistique et la qualité de l'écriture en langue arabe.

Dans la catégorie «Littérature et créativité», l'écrivaine Baba Hanni Nanna a remporté le premier prix du roman pour son œuvre Nirya, distinguée pour sa profondeur narrative et sa qualité stylistique.

En poésie, la distinction est revenue à Fatima Gherbi pour son recueil Banat El-Djyad, tandis que le prix de la nouvelle a été attribué à Hafida Mimi pour Mamnoue ramy el-amchadj, saluée pour sa sensibilité et sa force expressive.

Le jury a toutefois annoncé la non-attribution des prix dans les catégories «Localisation des connaissances» et «Traduction», estimant que les œuvres soumises «n'étaient pas à la hauteur des exigences et des standards du Prix» ; un choix assumé qui consacre l'exigence qualitative comme principe fondateur de cette distinction.

A l'issue de la cérémonie, les lauréats ont unanimement salué le soutien du président de la République à la recherche scientifique et à la créativité littéraire en langue arabe. Seddik Boutiouta a estimé que cette distinction lui procure «un fort élan pour poursuivre la recherche au service de la langue arabe», soulignant la vocation du Prix à enrichir les bibliothèques nationales et arabes par des travaux de référence. Fatima Gherbi a, pour sa part, mis en avant la «profonde symbolique» de cette reconnaissance présidentielle, tandis que Hafida Mimi y a vu un encouragement à persévérer dans l'écriture créative.

Il convient de noter que cette distinction présidentielle œuvre à promouvoir l'usage de la langue arabe dans les échanges administratifs, les domaines éducatif, scientifique, culturel et technologique, tout en encourageant la recherche, la création et la traduction.

Sihem Bounabi

JOURNEE MONDIALE DE LA LANGUE ARABE

Boughali appelle à élargir son usage

A L'OCCASION de la Journée mondiale de la langue arabe, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ibrahim Boughali, a souligné le rôle fondamental de la langue arabe, qualifiée de langue noble, porteuse des secrets de la Révélation et composante essentielle des fondements civilisationnels de l'Algérie, tout en étant un pilier de l'unité nationale. C'est ce qu'a indiqué avant-hier un communiqué de la chambre basse du parlement. Selon le communiqué, «l'attachement à la langue arabe s'inscrit dans une démarche visant à préserver sa place et à renforcer sa présence dans les différents domaines de la vie, particulièrement face aux mutations rapides que connaît le monde sur les plans technologique et numérique». M. Boughali a appelé l'ensemble des acteurs, institutions, organismes et spécialistes, à s'engager activement dans le processus de développement et de promotion de la langue arabe, afin de lui permettre d'interagir positivement avec les évolutions contemporaines et de répondre aux exigences de la connaissance moderne et des nouveaux moyens de communication. Le président de l'APN a précisé que l»'élévation du statut de la langue arabe exige l'adoption d'approches pratiques favorisant son intégration dans l'espace numérique et l'élargissement de son usage dans les domaines de la recherche scientifique, de la technologie et des médias». Ces mesures visent à renforcer l'efficacité de la langue arabe en tant que langue de production et de communication. Le communiqué souligne que la promotion de la langue arabe ne se limite pas à la préservation de l'héritage civilisationnel, mais constitue également un outil vivant, capable de renouvellement et de développement, à même de relever les défis de l'époque et de s'inscrire dans les transformations futures. M. Boughali réaffirme ainsi l'importance d'investir dans la langue arabe, en encourageant tous les acteurs concernés à soutenir son développement et à élargir son usage, afin qu'elle continue à jouer pleinement son rôle culturel, scientifique et social au service de la nation.

Aymen D.

TEBBOUNE INAUGURE LA 33e FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

L'excellence nationale en vitrine

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, jeudi dernier, la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) au palais des Expositions des Pins maritimes, un rendez-vous économique majeur mettant en valeur les capacités de production nationale et le savoir-faire des entreprises algériennes dans plusieurs secteurs stratégiques.



Un rendez-vous économique majeur.

Au début de cette visite, le chef de l'Etat a inauguré le nouveau pavillon d'exposition baptisé «Pavillon Palestine». A cette occasion, il a reçu des explications détaillées sur ce nouvel espace, présentées par le directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), Karim Boukadoum. Le Président a ensuite suivi un exposé de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, portant sur la répartition du tissu économique, le bilan des opérateurs économiques dans la production de biens et de services, ainsi que la participation des entreprises économiques algériennes à la FPA.

Le président de la République s'est ensuite rendu au pavillon du ministère de la Défense nationale (MDN), où il a pris connaissance des nouveautés de l'industrie militaire, notamment dans les domaines de la fabrication de véhicules de combat, des systèmes d'armement et des drones. Il a, à ce titre, visité le stand de l'établissement de construction mécanique de Khenchela, spécialisé dans la fabrication d'armes légères, où il a été informé des derniers produits développés, dont le fusil à pompe semi-automatique, présenté comme un fleuron de l'industrie militaire nationale.

Le chef de l'Etat s'est également arrêté au stand de la Base centrale logistique de la 1re région militaire, où des explications lui ont été fournies sur la chaîne de fabrication de batteries et les technologies de pointe utilisées dans le domaine de l'énergie. Au stand de l'établissement de rénovation des matériels automobiles, il a écouté un exposé sur la production de chambres froides, en nette progression, répondant aux besoins des unités de l'Armée et visant l'atteinte de l'autosuffisance.

Poursuivant sa visite, M. Tebboune s'est rendu au stand du secteur de l'industrie pharmaceutique. Il y a reçu des explications sur l'activité du Groupe LDM, spécialisé dans la fabrication de médicaments, ainsi que sur la nouvelle usine de production de traitements hormonaux, la cinquième du genre dans le monde. Cette unité fabrique notamment des médicaments antithyroïdiens dans le cadre d'un partenariat algéro-allemand.

Le chef de l'Etat a également visité le stand du Centre national de recherche en biotechnologie (CRBT) de Constantine, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Un exposé lui a été présenté sur la contribution du centre dans le domaine de l'agriculture, en particulier l'agriculture tubulaire développée pour la production de nouveaux fruits, dont la banane, appelés à s'ajouter aux cultures algériennes, ainsi que sur son rôle dans la formation et la santé.

M. Tebboune s'est ensuite arrêté au stand du Groupe Giplait, où il s'est enquis des nouveaux produits et des réalisations de ce leader de l'industrie du lait et des produits laitiers.

A cette occasion, des explications lui ont été fournies sur la stratégie adoptée par le groupe, en conformité avec les orientations des hautes autorités du pays en matière de valorisation de la production nationale.

Au stand du groupe agro-industriel AGRODIV, le Président a suivi une présentation sur le bilan du groupe et ses nouveaux produits, notamment dans le cadre de son expansion et de la mise en exploitation de nouvelles unités.

Enfin, au stand du Groupe de sidérurgie Tosyali-Algérie, M. Tebboune a pris connaissance des nouveaux projets lancés à Gara Djebilet et Béchar, avant de visiter le stand du Groupe CERAM DECOR, spécialisé dans la céramique, qui emploie plus de 2 000 travailleurs et exporte vers plus de 25 pays.

PLUS DE 2,4 MILLIONS D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Par la même occasion, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a dressé un panorama détaillé du tissu économique algérien lors d'une récente déclaration. Selon elle, l'Algérie comptait, au 10 décembre 2025, 2 419 913 opérateurs inscrits au registre du commerce (CNRC). Parmi eux, 2 145 557 sont des personnes physiques (89 %), tandis que 274 356 représentent des personnes morales, soit des entreprises de différentes tailles.

Le commerce de détail concentre la majorité des opérateurs, avec 1 092 176 commerçants, soit 42,11 % du total. Viennent ensuite les services, regroupant 975 346 opérateurs (37,6 %), et la production de biens et de services, qui compte 374 748 opérateurs (14,45 %).

Le commerce de gros représente 115 423 opérateurs (4,45 %), tandis que le secteur de l'importation de biens destinés à la revente en l'état comprend 23 423 opérateurs (0,9 %). L'exportation compte 8 111 opérateurs (0,31 %) et l'artisanat 4 666 (0,18 %).

La ministre a également souligné une croissance de 10 % des entreprises de production sur cinq ans, leur nombre passant de 338 039 en 2020 à 374 748 au début de décembre 2025.

En outre, Amel Abdellatif a précisé que plus de la moitié des opérateurs actifs dans la production de biens et services sont concentrés dans dix wilayas sur les 69 que compte le pays, à savoir Alger, Oran, Tizi Ouzou, Sétif, Béjaïa, Constantine, Blida, Boumerdès, Batna et Bordj Bou Arréridj.

Rim Boukhari

COOPERATION ALGERO-EGYPTIENNE

Consolidation stratégique du partenariat bilatéral

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier au Caire, avec son homologue égyptien, Badr Abdelatty, sur les dossiers bilatéraux prioritaires, pour échanger sur les grandes questions régionales et internationales, dans un contexte marqué par des crises persistantes au Moyen-Orient et en Afrique. C'est ce qu'a indiqué le communiqué du ministère. Au cours de cet entretien, les deux ministres ont examiné les conclusions de la 9e session de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne, tenue le 26 novembre dernier. Ils ont tenu à saluer « la qualité de ses conclusions et l'attention particulière accordée par les présidents Abdelmadjid Tebboune et Abdel Fattah Al-Sissi à tout ce qui contribue au développement des relations de fraternité, de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Egypte «, reflétant ainsi l'engagement des deux pays à renforcer un partenariat stratégique fondé sur la confiance mutuelle et la convergence des visions concernant les enjeux régionaux.

Les échanges ont également mis en avant la volonté des deux capitales de développer une coopération bilatérale étendue. Les ministres ont, dans cette perspective, convenu de « renforcer les échanges économiques et commerciaux, soutenir les investissements conjoints et promouvoir des projets structurants dans les secteurs clés tels que l'énergie, l'industrie, les infrastructures et la technologie «. Dès lors, la Haute Commission mixte apparaît comme un outil essentiel pour le suivi et la mise en œuvre de ces projets, offrant « un cadre solide pour une coopération équilibrée et durable «. Ces efforts traduisent ainsi la vision commune de transformer le partenariat algéro-égyptien en un modèle de coopération régionale capable d'anticiper les défis économiques et sécuritaires du continent et du Moyen-Orient.

En outre, la rencontre a permis d'échanger sur les grandes questions régionales. La situation à Gaza et la cause palestinienne ont été au centre des discussions, illustrant l'engagement des deux pays pour la défense des droits du peuple palestinien. Les crises au Soudan et en Libye ont aussi été examinées avec minutie, de même que les développements sécuritaires dans la région sahélo-saharienne. Les deux ministres ont souligné la nécessité de « favoriser des solutions pacifiques aux crises et de renforcer la stabilité régionale, en jouant un rôle de médiateur crédible «, traduisant ainsi la volonté de l'Algérie et de l'Egypte de contribuer activement à la sécurité collective et au règlement des tensions qui affectent le Maghreb, le Moyen-Orient et le Sahel. Par ailleurs, il convient de noter que la visite de M. Attaf dans la capitale égyptienne s'inscrit dans le cadre de la 2e session ministérielle du Forum de partenariat Afrique-Russie. Les travaux de cette rencontre ont pour objectif d'évaluer les résultats de la mise en œuvre du Plan d'action conjoint 2023-2026 et de préparer le 3e Sommet Afrique-Russie, prévu l'année prochaine, l'ambition étant de donner un nouvel élan à la coopération entre le Continent africain et la Russie, en consolidant le rôle de l'Algérie comme acteur central dans les initiatives continentales et internationales. Dès lors, la participation du ministre d'Etat incarne sur le terrain la stratégie diplomatique algérienne qui combine engagement bilatéral et action multilatérale, mettant l'accent sur la défense des intérêts africains, la promotion du développement durable et la stabilité régionale.

Sihem Bounabi

DROIT DE CHANGE

Paiement via banques et comptes personnels

LA BANQUE d'Algérie renforce la régulation du droit de change pour les voyages à l'étranger, imposant le paiement par moyens bancaires et l'ouverture obligatoire d'un compte, afin de protéger les citoyens et garantir que ce droit bénéficie exclusivement aux bénéficiaires effectifs. Le Vice-gouverneur, Mohamed Benbahane, a annoncé, avant-hier, sur les ondes de la radio algérienne, que les dernières mesures émises visent à garantir que ce droit bénéficie exclusivement aux bénéficiaires effectifs et à mettre fin aux dépassements constatés récemment.

Dorénavant, le règlement de la contre-valeur en dinars se fera uniquement via des moyens de paiement scripturaux, carte CIB, chèque ou virement bancaire, le paiement en espèces n'étant plus admis.

«L'objectif est de protéger le citoyen en lui permettant de traiter directement avec les institutions financières et non avec des tiers», a expliqué M. Benbahane.

L'ouverture d'un compte bancaire est désormais obligatoire pour tout demandeur, mais le chef de famille pourra effectuer des opérations au profit de ses enfants ou des ayants droit n'ayant pas l'âge légal pour ouvrir un compte. Les banques devront également mettre en œuvre des mesures strictes de vigilance, vérification d'identité et cohérence des opérations avec le profil du titulaire.

Selon le Vice-gouverneur, ces nouvelles procédures s'inscrivent dans la dynamique de numérisation de l'économie nationale, renforçant l'inclusion financière et facilitant l'accès aux services bancaires à travers les 1 800 agences réparties sur le territoire national.

M. B.

IMPÔTS

Ouverture exceptionnelle des recettes

LA DIRECTION générale des impôts ouvre exceptionnellement, aujourd'hui ses recettes pour permettre aux contribuables concernés par la déclaration mensuelle G50 de novembre 2025 de régulariser leurs obligations fiscales avant le dernier délai fixé à demain. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Direction.

Cette mesure concerne aussi bien les recettes relevant des centres des impôts que les recettes classiques. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts de la DGI pour faciliter la régularisation fiscale avant le dernier délai fixé au dimanche 21 décembre 2025.

La DGI rappelle par ailleurs que les contribuables bénéficiant du système d'information « Jibaya' tic « peuvent effectuer leurs déclarations et paiements par voie électronique, 24h/24 et tous les jours jusqu'à minuit du 21 décembre, offrant ainsi une alternative pratique pour éviter les files d'attente.

Pour ceux n'ayant pas encore leurs comptes d'accès à l'espace de télédéclaration et de télépaiement, il est conseillé de se rapprocher rapidement des centres ou inspections des impôts afin de les obtenir et pouvoir déclarer et payer dans les délais impartis.

Hamid B.

ALGÉRIE–TCHAD

Nouveau partenariat énergétique et minier

L'Algérie et le Tchad ont signé un protocole de coopération dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, visant à renforcer les partenariats bilatéraux, favoriser le transfert de compétences et lancer des projets conjoints dans l'exploration, la production et la valorisation des ressources.



Mohamed Arkab, et Ndoulinoudji Alex Neimbaye.

La cérémonie s'est tenue, jeudi dernier, au siège du ministère des Hydrocarbures et des Mines à Alger, en présence du ministre d'Etat, Mohamed Arkab, et de la ministre tchadienne du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Ndoulinoudji Alex Neimbaye. La signature fait suite à la visite de travail de la ministre tchadienne et s'inscrit dans la dynamique positive des relations entre les deux pays. Elle vise à élargir le partenariat dans le pétrole, les mines et la géologie, tout en explorant la coopération dans des activités d'intérêt commun telles que le raffinage, la pétrochimie et les secteurs connexes, et ce dans le but de bâtir un partenariat durable et profitable.

Le protocole définit plusieurs axes de coopération. Il prévoit le renforcement du cadre réglementaire et légal du secteur des hydrocarbures via l'échange d'expertises et l'accompagnement du Tchad par l'Algérie, notamment à travers les agences ALNAFT et ARH côté algérien et ARSAT côté tchadien, avec l'étude de la conclusion d'accords spécialisés.

Les deux parties ont également convenu de développer la coopération dans l'exploration et la production d'hydrocarbures, l'augmentation de la production pétrolière, le raffinage, la pétrochimie, la valorisation du gaz et la réduction du torchage, ainsi que le transfert de connaissances et l'assistance technique, avec une éventuelle participation de Sonatrach à des projets prioritaires au Tchad.

Dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (GPL), l'accent sera mis sur le développement de la chaîne de valeur complète, de production à la distribution, le renforcement du cadre réglementaire et des normes de sécurité, ainsi que la formation et le transfert d'expertise. Pour le secteur minier, les discussions ont porté sur l'échange d'expertises pour l'exploration et l'exploitation durable des ressources, notamment les minerais rares, les minéraux industriels et les pierres précieuses, ainsi que sur le développement de programmes conjoints de recherche et de formation. Le renforcement du contenu local, la valorisation des ressources et l'intégration de la main-d'œuvre nationale ont également été abordés.

Afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre des accords, deux groupes de travail conjoints ont été créés, l'un pour les hydrocarbures et l'autre pour les mines. Le protocole prévoit, en outre, la conclusion de plusieurs accords complémentaires, à savoir un mémorandum d'entente dans le secteur des mines et de la géologie, un accord de coopération dans le secteur des hydrocarbures, un accord entre les autorités de régulation, un partenariat entre Sonatrach et la Société tchadienne des hydrocarbures (SHT), ainsi qu'un accord de formation destiné à renforcer les compétences des cadres tchadiens à travers des programmes supervisés par des instituts algériens.

Rim Boukhari

HENKEL ALGERIE

L'industrie 5.0 à la conquête du savoir-faire local

LA DIGITALISATION est désormais le moteur du site Henkel à Réghaïa. Avec 98 % d'automatisation et des outils numériques développés localement, l'usine concilie haute technologie, sécurité humaine et sobriété énergétique pour s'imposer comme un modèle industriel national.

L'écosystème numérique est omniprésent sur les 17 hectares du complexe. Capteurs intelligents, Internet des objets (IoT), intelligence artificielle et jumeaux numériques ne sont plus des concepts futuristes, mais une réalité quotidienne. Pas moins de 86 capteurs surveillent les équipements en temps réel, capables d'anticiper une panne trois semaines avant qu'elle ne survienne. Jusque dans le contrôle qualité, des caméras intelligentes inspectent chaque emballage pour garantir le zéro défaut.

Ce qui est marquant dans cette transformation est que 70 % des applications digitales du site ont été conçues localement par des ingénieurs et techniciens algériens. «Notre site est 100 % algérien dans son ADN», a souligné Fouad Hachani, Plant Director et membre de l'Executive Board de Henkel Algérie, lors d'une visite organisée à l'intention des journalistes, dont l'équipe du Jeune Indépendant.

Si cette débauche de données et de serveurs est par nature énergivore, elle est ici paradoxalement le levier d'une efficacité redoutable. En centralisant et analysant chaque kilowattheure consommé via des plateformes avancées, l'usine de Réghaïa s'est hissée parmi les sites les moins énergivores du groupe Henkel au monde. Contrairement aux idées reçues, la transition vers l'industrie 5.0 au site de Réghaïa n'a pas été importée «clés en main». Ce sont des ingénieurs issus des universités nationales qui ont développé les solutions d'IA et de maintenance prédictive. «Ce choix stratégique permet non seulement une maîtrise totale de l'outil de production, mais offre aussi aux jeunes talents locaux un terrain d'expression technologique de niveau mondial, freinant ainsi la fuite des cerveaux dans le secteur de la tech», insistent les responsables au sein de l'usine de Henkel.

Loin de remplacer l'agent opérateur, la technologie vient ici le protéger et l'accompagner. C'est le principe de l'industrie 5.0 : l'IA et la réalité virtuelle sont au service de l'humain. Grâce à une «Virtual Academy», les 214 collaborateurs du site bénéficient de 80 heures de formation annuelle en immersion totale, leur permettant de s'exercer sans risque. Ce mariage entre digital et sécurité porte ses fruits. «Aucun accident de travail n'a été enregistré sur le site depuis 2014», s'est réjouit M. Hachani

Au-delà des murs de l'usine, l'impact est profond pour la société algérienne. Avec 70 % de matières premières locales et un packaging 100 % recyclable produit en «wall-to-wall» (directement sur site), Henkel renforce le tissu industriel national. L'activité ne se contente pas de fournir 35 000 points de vente, elle soutient également 2 200 emplois indirects.

En investissant 120 millions d'euros dans cette mutation, l'entreprise prouve qu'une industrie de pointe peut aussi être une industrie responsable et citoyenne.

Lynda Louifi

LANCEMENT DE PLATE-FORME MOUBADIR

La jeunesse au service du bien commun

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement de la plate-forme numérique Moubadir, destinée à promouvoir et à structurer l'action bénévole des jeunes à travers le pays.



Mustapha Hidaoui.

Lors de son discours prononcé à la clôture des travaux du Forum sur l'action bénévole des jeunes Algériens, organisé à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat et en présence de nombreux acteurs du secteur associatif, M. Hidaoui a déclaré que « cette plate-forme constitue un véritable espace de rencontre entre initiateurs et partenaires, permettant de valoriser les initiatives bénévoles et d'ouvrir de nouvelles opportunités de volontariat dans différents domaines «.

A cette occasion, il a précisé que « cette plate-forme ambitionne d'encourager les initiatives à promouvoir les partenariats et à faire de l'action bénévole un levier de développement au service de la société «.

En outre, le ministre a ajouté que l'organisation de ce Forum s'inscrit pleinement dans la vision stratégique du Conseil supérieur de la jeunesse pour la période 2023-2033, particulièrement dans son volet consacré à l'ancrage des valeurs de citoyenneté et de solidarité chez les jeunes, offrant un espace consultatif réunissant toutes les catégories de jeunes et les associations juvéniles actives dans ce domaine.

M. Hidaoui a également indiqué que l'Algérie aspire à développer des initiatives caritatives innovantes et à les encourager à l'échelle nationale, et ce lors d'une séance de dialogue intitulée « L'action bénévole en Algérie : vers une vision citoyenne commune «, en présence de Salima Souakri, présidente d'une fondation caritative.

Le ministre a relevé l'importance de structurer et d'organiser l'action bénévole afin d'ancrer la culture de l'initiative chez les jeunes, de renforcer l'esprit de citoyenneté, de solidarité, et de garantir la durabilité et l'impact concret de ces actions. Mme Souakri a, quant à elle, appelé à une participation massive des jeunes à l'action bénévole, mettant en avant le rôle déterminant des plates-formes numériques pour mobiliser les jeunes de toutes les villes et localités dans ce domaine. Il convient de rappeler que lors des préparatifs de la Journée mondiale du bénévolat, célébrée le 5 décembre à travers plusieurs wilayas du pays, M. Hidaoui avait souligné l'importance capitale qu'accorde le ministère à la promotion de la culture du bénévolat et à l'ancrage de l'esprit d'initiative chez les jeunes.

Le ministre avait également mis en avant l'engagement de son secteur et des établissements de jeunesse à offrir des espaces stimulants, propices à la créativité et à la mise en œuvre d'initiatives jeunes, transformant leurs énergies en actions bénévoles à impact concret et durable. Il avait assuré que « la réussite de la célébration de la Journée mondiale du bénévolat est une responsabilité partagée par les cadres, établissements, associations de jeunes et partenaires du secteur, afin de refléter la véritable image de la jeunesse algérienne et sa capacité à s'engager pour le bien commun «. Le programme de cette célébration comprenait la projection de vidéos illustrant les activités bénévoles réalisées tout au long de l'année, l'organisation d'expositions photographiques, de conférences, de réunions et d'ateliers de formation destinés au développement des capacités des jeunes. Des campagnes de plantation, de reboisement, de nettoyage et d'embellissement des établissements de jeunesse, ainsi que des collectes de sang ont également été organisées.

Parallèlement, des campagnes de sensibilisation à l'importance de l'action bénévole ont été menées dans des sites historiques et archéologiques, afin d'ancrer ces valeurs dans toutes les dimensions de la société.

Ainsi, avec cette nouvelle initiative du lancement de la plate-forme Moubadir, le ministère consolide sa volonté de structurer et de professionnaliser le bénévolat, offrant aux jeunes un cadre leur permettant de s'impliquer pleinement dans des initiatives citoyennes durables, contribuant au développement social et au renforcement de la solidarité nationale.

Sihem Bounabi

PRATIQUES PHARMACEUTIQUES

Repenser les soins autour du patient

LOIN du rôle de simple dispensateur de médicaments, le pharmacien est appelé à devenir un acteur central de la chaîne de soins. La Fédération algérienne de la pharmacie (FAP) a ouvert, avant-hier, son 9e Congrès national marqué par une volonté de réforme. Entre évolution technologique et nouvelles missions cliniques, la profession s'adapte aux exigences d'un système de santé en mutation.

Dans son allocution d'ouverture, le président de la FAP, Abdelhakim Boudis, a souligné la portée stratégique de ce congrès, placé sous le thème : «Les pratiques pharmaceutiques en évolution vers des soins intégrés, personnalisés et centrés sur le patient».

Selon lui, cette thématique traduit une vision résolument moderne de la profession, où l'ensemble des modes d'exercice, officinal, hospitalier, industriel, biologique, académique et de recherche, convergent vers un objectif commun : le patient et la qualité de sa prise en charge. Le Pr Boudis a rappelé que cette édition revêt un caractère particulier, puisqu'elle coïncide avec le dixième anniversaire de la création de la Fédération algérienne de la pharmacie. Une décennie marquée par un travail continu visant à fédérer les pharmaciens de tous horizons autour des valeurs de complémentarité, de responsabilité et de service de la santé publique. «L'unité de la profession constitue une condition essentielle pour relever les défis sanitaires actuels et futurs», a-t-il affirmé, soulignant que le pharmacien demeure, quel que soit son domaine d'activité, un acteur-clé de la sécurité du médicament, de l'efficacité thérapeutique et de la protection du patient.

Abordant l'évolution du secteur, le président de la FAP a mis en avant les progrès significatifs enregistrés par l'industrie pharmaceutique algérienne, tant en matière de capacités de production que de qualité. Il a souligné que celle-ci ne se limite plus à la couverture des besoins nationaux, mais affiche désormais des ambitions à l'export, notamment vers les marchés africains et arabes, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité médicamenteuse régionale.

Il a également salué la dimension internationale du congrès, marquée par la participation de pharmaciens et d'experts issus de plusieurs pays, estimant que l'échange d'expériences et le partage des savoirs constituent un levier essentiel pour le développement de la profession.

Enfin, le Pr Boudis a insisté sur l'importance accordée cette année à la pharmaco-économie et à l'évaluation des technologies de santé, à travers l'organisation d'une journée scientifique dédiée, considérant ces thématiques comme déterminantes pour assurer la durabilité, l'efficience et l'équité du système de santé.

Dans le même sillage, le secrétaire général de la FAP, Achouri Mohamed Yacine, a rappelé que ce congrès constitue une plateforme majeure de réflexion et de débat autour de thématiques centrales pour l'avenir du secteur, notamment l'industrie pharmaceutique, l'économie du médicament et l'évaluation des produits pharmaceutiques.

Il a indiqué que plusieurs médicaments innovants ont récemment obtenu des autorisations de mise sur le marché en Algérie. Toutefois, a-t-il précisé, les coûts parfois élevés de certains traitements rendent indispensable l'ouverture d'un débat scientifique approfondi sur les mécanismes d'évaluation, de fixation des prix et d'accès équitable aux médicaments.

Le secrétaire général a, lui aussi, mis en avant la participation d'experts venus notamment de Tunisie, de Jordanie, du Sénégal et d'autres pays africains, soulignant l'intérêt de tirer profit des expériences comparées, en particulier dans le domaine de l'évaluation des substances pharmaceutiques et des médicaments innovants. Cette manifestation scientifique sera également marquée par des hommages rendus à plusieurs figures scientifiques, nationales et internationales, ayant contribué de manière significative au développement de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques. Achouri Mohamed Yacine a enfin précisé que la troisième journée du congrès, prévue le 20 décembre, coïncidera avec la tenue de la première journée scientifique de l'Association algérienne de pharmacie économique, organisée en coordination avec la FAP. Deux axes majeurs y seront abordés : les maladies rares, d'une part, et l'évaluation des médicaments utilisés dans le traitement des maladies chroniques, notamment le diabète et l'hypertension artérielle, d'autre part.

Lynda Louifi

ATTEINTES AUX RÉSEAUX ÉLECTRIQUE ET GAZIER EN 2025

Lourd bilan de Sonelgaz à Constantine

Les atteintes répétées aux réseaux d'électricité et de gaz continuent de peser lourds sur la stabilité énergétique de la wilaya de Constantine. Dans un communiqué rendu public en fin de semaine, la direction de distribution de Sonelgaz dresse un bilan qualifié de préoccupant des agressions enregistrées durant l'année 2025, révélant l'ampleur des dégâts matériels, des perturbations de service et des pertes financières engendrées.



Un bilan préoccupant.

Selon les chiffres communiqués, 55 atteintes directes, soit au moins cinq actes illégaux par mois au réseau électrique, ont été recensées, dont plus de la moitié dans la seule commune de Constantine. Des actes souvent liés à des travaux de forage et de terrassement ayant touché des câbles souterrains de moyenne tension, dont les pertes ont été estimées à 180 millions de centimes, précise le document. À cela s'ajoutent des atteintes aux lignes aériennes et au réseau de basse tension, générant des pertes estimées à plus de 220 millions de centimes pour le seul chef-lieu de wilaya, alors que les pertes enregistrées au niveau des six autres communes relevant du secteur géographique ont été évaluées à 185 millions de centimes.

Le communiqué fait également état d'un phénomène récurrent de constructions illicites sous les lignes électriques, contraignant Sonelgaz à procéder à de coûteuses opérations de déviation du réseau. Ces interventions, menées à Constantine notamment au niveau des cités Benchergui et Sissaoui et dans les autres communes, ont mobilisé des budgets dépassant 1,85 milliard de centimes, illustrant l'impact financier direct de l'urbanisation anarchique sur les infrastructures publiques.

Le réseau gazier n'a pas été épargné. Pas moins de 259 cas d'atteintes et de vols ont été enregistrés, incluant principalement le vol de cuivre et la dégradation des raccordements internes des immeubles. Les pertes liées à ces infractions sont évaluées à 432 millions de centimes, sans compter les risques sécuritaires majeurs que représentent de telles pratiques pour les citoyens, est-il encore précisé dans la missive. Face à cette situation, Sonelgaz de la capitale de l'Est affirme avoir engagé des poursuites judiciaires contre les auteurs de ces actes, lit-on encore dans le communiqué.

Amine B.

HACKATHON FORSA TIC

Algérie Télécom mise sur les jeunes talents

FIDÈLE à sa stratégie de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat technologique, Algérie Télécom a organisé, en ce mois de décembre, le Hackathon FORSA TIC, un événement national dédié à la valorisation du potentiel créatif des jeunes talents algériens.

Accueillie à l'École nationale supérieure de l'intelligence artificielle (ENSIA), à Sidi Abdallah à Alger, cette compétition technologique a réuni des étudiants, des développeurs et des porteurs de projets passionnés par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), dans un esprit d'innovation et de collaboration.

Placée sous le thème « From Idea to Impact : transformez vos idées en innovation », cette initiative a offert aux participants l'opportunité de transformer des concepts novateurs en solutions numériques concrètes, intelligentes et durables. Pendant trois jours d'intense activité, les équipes ont travaillé à la conception de projets à fort impact, répondant aux enjeux actuels de la transformation digitale.

Les participants ont bénéficié d'un accompagnement de haut niveau, assuré par des mentors spécialisés et des experts en intelligence artificielle et en TIC. Des ateliers techniques et des sessions de mentorat ont été organisés afin de renforcer les compétences des participants et d'optimiser le développement de leurs projets.

À l'issue de la compétition, neuf équipes lauréates ont été sélectionnées. Elles bénéficieront d'un hébergement gratuit au sein de l'incubateur d'Algérie Télécom, leur permettant de poursuivre le développement de leurs solutions dans un environnement favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Au-delà de l'aspect compétitif, le Hackathon FORSA TIC s'est affirmé comme une véritable plateforme de networking, d'apprentissage intensif et d'excellence, favorisant les échanges entre jeunes innovateurs, experts et acteurs du secteur numérique. À travers cette initiative, Algérie Télécom confirme son engagement en faveur de la promotion des compétences nationales et de la contribution active au développement de l'écosystème numérique et technologique en Algérie, en offrant aux jeunes talents une opportunité concrète de reconnaissance et d'impact à l'échelle nationale.

Lynda Louifi

MÉDÉA

Lancement du concours «AI Content Challenge»

L'UTILISATION des nouvelles technologies de diffusion de contenus via le NET est devenue aujourd'hui le moyen le plus adapté et le plus rapide pour toucher un large public et créer une communauté de partage d'informations sous différentes formes de support.

Sous la supervision de la Direction de la jeunesse et des sports et profitant de l'opportunité des vacances d'hiver, l'Association Nada lance, en collaboration avec l'ODEJ (Office des établissements de jeunesse), un concours intitulé « AI Content Challenge », qui se déroulera du 28 au 31 décembre. Il s'adresse aux créateurs de contenus dans le domaine de la sensibilisation et de l'information via l'IA.

Face à la multiplication des plateformes numériques et à l'émergence d'utilisateurs de tous horizons, l'Association Nada vise à offrir aux créateurs de contenus une meilleure « compréhension des concepts de l'IA et de son importance », la « connaissance des domaines de création de contenu à l'aide de l'IA », ainsi que « l'acquisition des habiletés de base en matière d'exploitation des nouvelles technologies et des sites liés à l'IA ».

Pour participer, l'âge des candidats est fixé entre 18 et 35 ans. Le concours est ouvert aux seuls adhérents des structures relevant des secteurs de la jeunesse et des sports, de la formation professionnelle, des établissements secondaires, de l'université, ainsi qu'aux membres d'associations de toutes natures.

Concernant l'organisation, les participants seront répartis en 10 groupes de 4 personnes chacun, et chaque groupe présentera 3 travaux de sa conception, conformément aux axes préconisés. La durée de chaque projet ne devra pas dépasser 2 minutes et devra utiliser les techniques HD et FHD. Le concours se déroulera au niveau de l'Auberge de jeunes Chahid Saadi Bourahla. Les projets doivent être transmis à l'administration de la DJS, de l'ODEJ ou de l'Association Nada via leurs sites officiels.

Le concours est doté de plusieurs prix : 70.000 DA, 50.000 DA et 30.000 DA pour les trois premières places, ainsi que des prix de 30.000 DA chacun récompensant le meilleur montage, la meilleure idée et le meilleur contenu.

Il convient de rappeler que le recours aux supports numériques permet de gagner en visibilité, d'améliorer l'impact des messages et d'optimiser la diffusion des contenus.

Nabil B.

UN PAYS SOUS RESPIRATEUR ARTIFICIEL

La GenZ met à nu le Makhzen

Le Maroc est un pays sous respirateur artificiel. La dette extérieure publique avoisine les 69 milliards de dollars, le service de la dette une montagne infranchissable et une jeunesse aux abois.



Ce week-end, la jeunesse marocaine, sous la bannière de la GenZ remet ses revendications dans la rue à travers les grandes villes du royaume avec un seul leitmotiv : amélioration des conditions sociales des marocains, avec en ligne de lire la Santé, l'Education, la protection sociale et un avenir moins stressant. En fait, la GenZ212 remet ça après les manifestations du début de l'automne dernier, qui n'ont pas été entendues, encore moins exaucées par le Makhzen à travers la coalition gouvernementale dirigée par Aziz Akhanouch, chef du RNI. Ce samedi et dimanche, la rue marocaine va encore gronder et gronder un pouvoir qui n'arrive plus à entendre la voix du peuple, quand il ne l'ignore pas. Tout simplement. Car autant les revendications sociales de la GenZ sont incompressibles, avec des systèmes de santé et d'éducation défaillants et incapables de répondre aux besoins du peuple marocain, autant en haut de la pyramide, la situation est clairement mauvaise. Le pays croule en fait sous les déficits sociaux, économiques, financiers et moraux. Et, ce qui n'arrange pas les affaires d'un pays à la déroute politiquement et financièrement, socialement également, c'est qu'il est très endetté. Le dernier rapport de la Banque mondiale sur le stock de la dette extérieure du Maroc, qui avait coïncidé avec un appel de la GenZ à sortir dans les rues des villes du royaume, n'est pas bon et ne plaide pas pour un apaisement des tensions dans un pays pratiquement aux mains de ses bailleurs de fonds. Le royaume chérifien, et c'est connu, est très endetté, mais les chiffres de la Banque mondiale pour 2025 font frémir : sa dette extérieure équivaut pratiquement à son PIB et a atteint le sommet de presque 68 milliards de dollars en 2024, soit 45% du RNB (revenu national brut) du pays et 99% de ses exportations. Et, en 2024, le service de la dette a représenté 13% des recettes d'exportations et 69% du RNB. Par les chiffres et selon le rapport 2025 de la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure du Maroc s'est établi à 67,99 milliards de dollars en 2024, soit son deuxième niveau le plus élevé jamais enregistré. Dans le détail, le stock de la dette extérieure à long terme du Maroc s'élève à 57,20 milliards de dollars en 2024, dont 45,72 milliards de dollars garantis par le secteur public et 11,47 milliards de dette privée non garantie. Cette évolution s'inscrit dans une tendance de forte croissance de l'endettement extérieur depuis 2010 : la dette extérieure totale est passée de 27,34 milliards de dollars en 2010 à 66,01 milliards en 2020, puis 65,68 milliards en 2021, 64,97 milliards en 2022, avant d'atteindre son pic de 69,632 milliards en 2023. Quant au service de la dette à long terme, il s'est alourdi progressivement, dépassant la barre des 5 milliards de dollars en 2020, dont plus de 4 milliards pour les remboursements du principal. Au total, cela représente un service de la dette à long terme record de 7,02 milliards de dollars en 2024. Un rythme infernal pour un pays qui cultive l'endettement ! En outre, Rabat a également une dette extérieure à court terme de 7,504 milliards de dollars en 2024, mais en baisse par rapport aux 10,160 milliards de 2023. L'utilisation des crédits du Fonds monétaire international (FMI) et des allocations de droits de tirage spéciaux (DTS) s'élève à 3,285 milliards de dollars en 2024, en baisse par rapport à 2023. Dans cette frénésie à l'endettement, car le pays emprunte beaucoup pour financer des projets touristiques (palaces, marinas, golfs…) au détriment de l'amélioration des conditions sociales des Marocains, les dépenses d'armement ont également atteint des sommets, Rabat s'équipant pour s'assurer l'occupation illégitime du Sahara Occidental, territoire non autonomie selon l'ONU. Selon les dernières statistiques, Rabat a dépensé entre 2023 et 2024 près de 23 milliards de dollars en armements, dont des avions Mirage de dernière génération, s'appuyant sur Paris et Washington pour moderniser sa flotte aérienne. Entre 2019 et 2023, le Maroc a vu sa dette publique (extérieure, intérieure et garantie) passer de 78% à 91% du PIB, selon les données du ministère des finances marocain. Et, pour un pouvoir makhzénien qui n'arrive plus à garantir un minimum social à son peuple, il y a le fléau qui ronge les caisses de l'état de l'intérieur : la corruption. Le Maroc est classé par Transparancy International 99eme sur 180 pays. Et, sur ce dossier de la corruption, il y a un chiffre qui, dans n'importe quel pays, devrait faire l'effet d'un électrochoc national : 50 milliards de dirhams (environ 5 milliards d'euros). C'est, selon l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC), l'ordre de grandeur de ce que la corruption coûte chaque année au Maroc : entre 3,5% et 6% du PIB, soit des dizaines de milliards de dirhams qui disparaissent dans les circuits opaques des marchés publics truqués, des passe-droits et des rentes captées par quelques-uns. Le président de l'INPPLC, Mohamed Bachir Rachdi, l'a dit sans détour : l'impact de la corruption se situe dans cette fourchette de 3,5% à 6% du PIB. Autrement dit, le Maroc s'auto-inflige chaque année une amputation massive de ses propres ressources. Cinquante milliards de dirhams (environ 5 milliards d'euros), ce sont des hôpitaux modernes qu'on ne construit pas, des écoles qu'on laisse tomber en ruine, des routes et des réseaux d'eau qui ne voient jamais le jour, des politiques sociales qu'on renvoie à plus tard. Ce n'est pas une abstraction : c'est une addition très concrète présentée, chaque année, au peuple marocain. Et c'est en fait la principale source de la colère et la grande revendication des jeunes de la Gen z212 : des hôpitaux, des écoles, des infrastructures sociales, une meilleure prise en charge des couches défavorisées, du travail et la protection sociale. Ce sont là les grandes revendications de la jeunesse marocaine, lasse de promesses non tenues par une monarchie dépassée, qui se vampirise en se mettant à table avec la bourgeoisie Soussie, Fassie et de la Chaouia-Ourdigha, qui a pris les commandes du pays, le roi n'intervenant que pour surveiller son immense fortune et ses affaires, le reste de la gouvernance étant léguée aux grosses fortunes du pays, telles que celles des Akhanouche, des Benjelloune, les Kettani, Chaïbi, et autres, qui brassent des milliards de dirhams à travers leurs banques, leurs enseignes de la grande distribution et surtout du secteur pétrolier, monopole du chef du gouvernement, Akhanouche. C'est ce Maroc de ''papa'' que les jeunes de la GenZ veulent abattre, sinon à remettre sur le droit chemin, celui des intérêts d'un peuple dépassé par la misère et les décisions impopulaires du gouvernement dirigé par le RNI, allié aux partis proches du Makhzen, le PAM d'El Hima, l'Istiqlal, et dans une moindre mesure des partis du centre dont l'Union Constitutionnelle et des formations de la gauche modérée comme le PPS (communiste) de Nabil Benabdellah. Samedi et dimanche il y aura des manifestations à travers les grandes villes du royaume, et en face il y aura également un système répressif qui les attend. Au mois d'octobre, plus de 2400 jeunes avaient arrêtés et la plupart condamnés à de lourdes peines de prison.

Mahdi Boukhalfa

LA RUSSIE PRÊTE À NÉGOCIER LA FIN DU CONFLIT

Poutine : «La balle est dans le camp de Kiev et de ses sponsors»

LE PRÉSIDENT russe Vladimir Poutine a exprimé sa volonté de mettre fin pacifiquement au conflit en Ukraine lors de sa conférence de presse annuelle de fin d'année vendredi.

"Nous sommes prêts et disposés à mettre fin à ce conflit pacifiquement, sur la base des principes que j'ai exposés en juin dernier au ministère russe des Affaires étrangères", a déclaré Poutine, affirmant percevoir "certains signaux" de l'Ukraine concernant un dialogue potentiel.

Le dirigeant russe a affirmé que les forces russes ont pris "l'initiative stratégique" suite aux opérations dans la région de Koursk, déclarant que "nos troupes avancent sur toute la ligne de contact" tandis que "l'ennemi recule" dans toutes les directions.

Concernant les tentatives européennes de saisir des actifs russes, Poutine a qualifié ces efforts de "vol en plein jour" plutôt que de simple vol, avertissant de "graves conséquences pour les voleurs". Il a suggéré que de telles actions mineraient la confiance dans la zone euro et prédit que les actifs saisis seraient finalement restitués, notant que la Russie défendrait ses intérêts "principalement devant les tribunaux".

Vladimir Poutine a commenté l'information selon laquelle l'UE, à l'issue du sommet, avait décidé de ne pas utiliser les avoirs russes pour financer l'Ukraine, qualifiant toute tentative d'accaparer les avoirs russes non plus de vol, mais de « pillage », car Bruxelles veut le faire ouvertement. Il a souligné que les conséquences pourraient être « graves » pour les « pillards » .

Selon lui, ce n'est pas facile à faire : l'une des idées consiste à accorder un crédit garanti par des actifs russes, mais un crédit a des conséquences sur le budget, il augmente la dette budgétaire. Vladimir Poutine a indiqué que si ses actifs étaient saisis, la Russie se défendrait devant les tribunaux, dans une juridiction indépendante des décisions politiques. Il a affirmé que tôt ou tard, l'Europe devrait rendre ce qu'elle aurait volé dans les avoirs russes.

Sur le plan économique, Poutine a rapporté une croissance du PIB de 1%, caractérisant ce chiffre modeste comme "une décision délibérée" liée au ciblage de l'inflation. Il a indiqué que l'inflation terminerait probablement l'année à 5,7-5,8%, en dessous de l'objectif de 6%.

Le président russe a souligné une croissance réelle des salaires de 4,5%, bien que plus faible que l'année dernière, et a abordé le déficit budgétaire fédéral de 2,6% du PIB, prévoyant qu'il diminuerait à 1,6% l'année prochaine et resterait inférieur à 1,5% au cours des trois prochaines années.

Poutine a souligné que la dette publique de la Russie reste "très faible, l'une des plus basses parmi les économies développées".

R. I.

VACANCES SCOLAIRES À TIZI OUZOU

Un riche programme culturel pour les écoliers

DANS le cadre des vacances scolaires « Imuras n Tegrest », la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou, en collaboration avec les établissements relevant de sa tutelle, a concocté un riche programme culturel au profit des écoliers de la wilaya.
Cette manifestation festive, qui débute aujourd'hui, samedi, et se poursuivra jusqu'au 3 janvier 2026, offrira aux jeunes vacanciers une multitude d'activités. Au menu figurent des expositions livresques, des ateliers de dessin et de coloriage, des quiz, des initiations à l'art culinaire ainsi que de nombreux jeux éducatifs. Des spectacles de clownerie et de magie viendront également égayer ces journées.
Par ailleurs, des séances de ventes-dédicaces avec de jeunes auteurs sont prévues, tout comme des pièces théâtrales, l'organisation de concours et des projections de films, programmées au niveau des bibliothèques de lecture publique.
En somme, les écoliers de la wilaya de Tizi-Ouzou disposeront, durant ces quinze jours de vacances, d'un programme varié et enrichissant, leur permettant de se détendre et de souffler après un trimestre d'études marqué par le stress.

Saïd Tissegouine

TADMAÏT

Le village de Sid-Ali Bounab toujours de poste

LE VILLAGE de Sid-Ali Bounab, dans la commune de Tadmaït, peuplé d'environ 15 000 habitants, n'a toujours pas de bureau de poste. Cette situation perdure depuis la décennie noire, époque à laquelle les autorités compétentes avaient décidé de fermer l'établissement.
C'est ce qu'a constaté la commission des TIC de l'APW de Tizi-Ouzou lors de sa sortie effectuée le 17 décembre 2025. La délégation, conduite par M. Hassane Argradj, président de la commission TIC, comprenait, outre les membres de la commission, le directeur de wilaya des postes et de la communication, le directeur des postes, le maire de Tadmaït et son vice-président, ainsi que le vice-président de l'APC de Draâ Ben Khedda.
À Sid-Ali Bounab, le bâtiment qui abritait autrefois le bureau de poste a été trouvé en piteux état. L'ensemble de la structure présente une dégradation avancée. C'est pourquoi la commission, et notamment Hassane Argradj, a recommandé la démolition pure et simple de l'ancien édifice.
Cependant, le président de l'APC de Tadmaït a précisé que ses services ont dégagé une assiette foncière dans le périmètre de l'annexe de mairie locale pour la construction d'une nouvelle agence postale. La commission a également recommandé l'inscription de ce projet pour étude et réalisation dans les meilleurs délais.
À Draâ Ben Khedda, le constat de la commission a surtout porté sur le manque de distributeurs automatiques de billets. Il a été recommandé d'installer un nombre suffisant de DAB et de réaliser de nouveaux bureaux de poste, l'un au village d'Ighil Azougagh, sur l'axe routier menant à Sid-Ali Bounab, et l'autre à Mouldiouane, quartier situé à la périphérie ouest de Draâ Ben Khedda.

Saïd Tissegouine

ELEVAGE DU POISSON TILAPIA À CONSTANTINE

Formation pour porteurs de projets

Dans le cadre de la promotion de l'aquaculture à Constantine, un atelier de formation consacré aux techniques d'élevage du poisson tilapia a été organisé cette semaine, réunissant une quarantaine de porteurs de projets et d'agriculteurs intéressés par l'aquaculture intégrée à l'agriculture. C'est ce qu'a indiqué mercredi Hichem Bencheikh, secrétaire général de la Chambre locale de l'agriculture.



Initiée par la même chambre avec le concours de la direction de la pêche et de l'aquaculture de de Skikda couvrant l'antenne locale de Constantine, cette formation s'inscrit dans le cadre des directives du ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pèche portant promotion des productions halieutiques et encouragement des investissements en aquaculture, a-t-il précisé, dans une déclaration à l'APS. Cet atelier technique qui a été organisé au siège de la chambre, vise à développer les connaissances en matière d'aquaculture en milieu agricole au profit des participants dont des étudiants en fin de cycle et de représentants d'associations professionnelles, et des agriculteurs ayant des bassins d'irrigation de plus de 1000 m3 issus des communes d'Ain abid, de Hamma Bouziane, d'El Khroub, d'Ain Smara et de Zighoud Youcef, a-t-il indiqué.
Les aspects techniques de l'élevage du poisson Tilapia, identification des différents systèmes aquacoles, les incitations et les facilitations financières, techniques, fiscales et parafiscales pour encourager l'investissement en aquaculture, les méthodes de commercialisation du poisson Tilapia, les équipements, les aliments et alevins en aquaculture, figurent parmi les communications présentées, a-t-il noté.
En outre, M. Bencheikh a souligné à cette occasion que la valorisation de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, est une priorité stratégique visant à diversifier les revenus agricoles, améliorer la sécurité alimentaire et optimiser l'usage des ressources en eau en utilisant l'eau de pisciculture (riche en nutriments) pour irriguer les cultures, tout en contribuant au développement de l'économie nationale.
Ont pris part à cette formation des étudiants en sciences vétérinaires, des cadres de la chambre de l'agriculture et de l'inspection vétérinaire de Constantine, de la chambre de la pêche et de l'aquaculture de Skikda, et des producteurs d'alevins et d'intrants de Biskra et d'Ouled Djellal, considérées comme wilayas pilotes pour le développement de l'aquaculture en Algérie, selon les organisateurs.

R. R.

RÉSEAU DE GAZ NATUREL À RELIZANE

Vers le raccordement de plus de 800 foyers

VISANT l'amélioration du cadre de vie des habitants de la wilaya de Relizane, le raccordement de 810 foyers de la commune de Beni Zentis, au réseau de gaz naturel devra débuter prochainement. C'est ce qu'a fait savoir, mercredi, la direction de wilaya de l'Energie et des Mines. Dans ce sens, la même source a précisé que, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à rapprocher les services de base, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables a alloué une enveloppe financière d'environ 390 millions de dinars pour le raccordement de la commune de Beni Zentis au réseau de gaz naturel. Ce projet comprend la réalisation d'un réseau de transport d'une longueur dépassant 8 km, d'un réseau de distribution de plus de 21 km, ainsi que d'un poste de détente de gaz. Les délais de réalisation ont été fixés à 12 mois. La mise en œuvre du projet sera assurée par la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Le projet, dont l'étude est sur le point d'être achevée et dont les travaux débuteront prochainement, bénéficiera à plus de 4.000 habitants de la commune et du groupement d'habitations '' Sidi Ziane'', en plus de l'alimentation des établissements scolaires et des équipements publics, a indiqué la même source.
Pour rappel, le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane s'élève actuellement à 68 % et devrait augmenter progressivement avec la concrétisation des différents programmes en cours, parallèlement aux nouveaux projets, selon la direction de l'Energie et des Mines.

R. R.

LES TEXTES D'APPLICATION RELATIFS AU SOUTIEN PUBLIC PUBLIÉS

Vers un nouveau modèle de développement du cinéma

Les textes d'application relatifs au soutien public au cinéma et à la gestion du Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de ses techniques ont été officiellement publiés dans le dernier numéro du Journal officiel, concrétisant ainsi les engagements annoncés par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, lors de sa récente visite à Constantine. Ainsi, la structuration de l'industrie cinématographique nationale franchit une étape décisive



Cette avancée réglementaire vient mettre un terme à une longue phase d'attente et d'incertitude pour les professionnels du secteur. En moins de trois mois, le département de la Culture a finalisé un ensemble de décrets exécutifs destinés à doter le cinéma algérien d'un cadre juridique clair, cohérent et opérationnel, à même de relancer durablement le septième art sur des bases professionnelles. Les nouveaux textes introduisent des mécanismes précis de soutien couvrant l'ensemble de la chaîne cinématographique, de l'écriture à la postproduction, en passant par la coproduction. Ils accordent également une place centrale à la modernisation des salles, à la numérisation des outils d'exploitation et à l'intégration des plateformes numériques, en phase avec les mutations technologiques mondiales. La question de la gouvernance occupe par ailleurs une place essentielle dans ce nouveau dispositif, avec la mise en place d'une commission d'aide indépendante, composée d'experts, chargée d'examiner les projets selon des critères objectifs conciliant exigence artistique et viabilité économique. Un système de suivi technique et financier rigoureux est également instauré afin de garantir la transparence et la bonne utilisation des fonds publics.

INSUFFLER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À LA SCÈNE CULTURELLE

Dans le même objectif et afin de faire participer les acteurs du secteur, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu un groupe d'artistes, de producteurs et de professionnels du cinéma, dans le cadre des rencontres de concertation consacrées au diagnostic et au développement de l'industrie cinématographique en Algérie, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une «vision participative en vue d'insuffler une nouvelle dynamique à la scène culturelle, à travers une série de rencontres de concertation destinées à établir un diagnostic, développer l'industrie cinématographique et renforcer le rayonnement culturel», précise le communiqué.

Les discussions ont porté sur «l'état du cinéma algérien dans ses multiples dimensions, notamment le développement du système de la formation et de la production, l'activation des réseaux de distribution et des salles de cinéma, ainsi que l'innovation de nouveaux moyens en vue de sa promotion», ajoute la même source.

La rencontre a été l'occasion de réaffirmer la nécessité d'ouvrir de nouvelles perspectives en vue de soutenir les talents émergents, à travers un programme spécifique ciblant les auteurs des premiers films et les jeunes producteurs émergents».

Les participants ont également abordé «l'importance d'établir des passerelles de coopération solides entre la production télévisuelle et cinématographique, en mettant l'accent sur le rôle des start-up, en tant qu'élément essentiel et central dans la relance cinématographique escomptée», conclut le communiqué.

A. B. / Agence

RELANCE DU 7E ART

Bendouda ouvre le dialogue avec les professionnels

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu jeudi un groupe d'artistes, de producteurs et de professionnels du cinéma, dans le cadre d'une série de rencontres de concertation destinées à dresser un diagnostic complet de l'industrie cinématographique algérienne et à proposer des pistes pour son développement durable. Cette initiative s'inscrit dans une vision participative qui vise à insuffler une nouvelle dynamique à la scène culturelle nationale et à renforcer le rayonnement international du cinéma algérien, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur plusieurs aspects essentiels de la filière cinématographique. Les participants ont examiné l'état actuel du cinéma algérien, en analysant les forces et les faiblesses du secteur, notamment en matière de formation des professionnels, de production, de distribution et d'exploitation des salles de cinéma, ainsi que les moyens d'innover pour mieux promouvoir les œuvres auprès du public local et international.

La ministre Bendouda a également insisté sur l'importance de soutenir les talents émergents, notamment les auteurs de premiers films et les jeunes producteurs, par le biais de programmes ciblés. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles voix, de diversifier l'offre cinématographique nationale et de créer un écosystème propice à l'expression artistique et à la créativité.

Un autre axe majeur abordé au cours de cette concertation concerne la coopération entre production télévisuelle et cinématographique, avec une attention particulière portée au rôle des start-up et des initiatives innovantes dans le domaine numérique. Selon le ministère, ces acteurs sont appelés à devenir des leviers centraux pour la modernisation et la relance du cinéma algérien, en facilitant notamment l'accès à de nouvelles plateformes de diffusion et en stimulant la création de contenus originaux et attractifs.

Les échanges ont également permis d'identifier les défis structurels du secteur, tels que le manque d'infrastructures adaptées, la difficulté d'accès au financement pour les jeunes réalisateurs et producteurs, ainsi que la nécessité de renforcer les cadres réglementaires pour mieux encadrer la production et la distribution des films.

Cette série de rencontres, souligne le ministère, vise à établir un plan stratégique concret, capable de soutenir la croissance de l'industrie cinématographique, de valoriser le patrimoine culturel algérien et de renforcer sa visibilité sur la scène internationale. Elle constitue également un espace de dialogue et de concertation entre tous les acteurs concernés, favorisant la circulation des idées et la mise en place de projets concrets pour l'avenir du cinéma en Algérie.

Aymen D.

MAÎTRE DE LA MUSIQUE ANDALOUSE

Bachir Mazouni en concert-hommage à Alger

LE MAÎTRE-FORMATEUR de la musique andalouse, Bachir Mazouni, a animé jeudi soir à Alger un concert d'exception, marqué par une forte charge symbolique et une reconnaissance appuyée de ses pairs, venus saluer un parcours de plus de soixante années consacrées à la transmission de cet art savant, pilier du patrimoine musical algérien.

Accueilli à l'Auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, ce récital, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, a proposé un voyage musical en trois escales modales — Zidène, Aroubi-Moual et Raml el Maya — porté par une formation d'une vingtaine d'instrumentistes, issus notamment de l'association « El Djazira ». Plusieurs grandes figures de la musique andalouse ont également pris part à cette soirée d'hommage, parmi lesquelles Hamid Kheddim, Nacer Hamzaoui et Zino Kebilème.

Dans une atmosphère solennelle, Bachir Mazouni a tenu à rendre hommage à la mémoire du cheikh El Hadj Mohamed Khaznadji, récemment disparu, avant d'offrir une interprétation magistrale de la nouba Zidène, saluée par un public attentif et nombreux.

Très applaudi, l'artiste a ensuite enchaîné les pièces phares des modes Aroubi-Moual et Raml el Maya, confirmant une maîtrise vocale et musicale intacte. La soirée s'est achevée par un hommage collectif rendu par ses pairs, consacrant une figure majeure de la transmission andalouse en Algérie.

Formé au conservatoire d'El-Biar et héritier d'une lignée musicale prestigieuse, Bachir Mazouni demeure aujourd'hui une référence incontournable dans l'enseignement et la préservation de la musique andalouse, un art qu'il n'a cessé de servir avec rigueur, humilité et passion.

A. B.

LIGUE 1 MOBILIS (13e JOURNÉE)

Le MCA concède son premier revers, coup d'arrêt pour l'USMA

LE MC Alger a essuyé sa première déconvenue de la saison en Ligue 1 Mobilis de football, battu jeudi en déplacement face au MB Rouissat (1-0), alors que l'USM Alger a été tenue en échec à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-2), en ouverture de la 13e journée, devant se poursuivre samedi.

Invaincu jusque-là en championnat, le "Doyen" a chuté à Ouargla, face à une équipe de Rouissat qui a bien réagi, mettant fin à une mauvaise série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues.

La formation locale s'en est remise à son attaquant Kheïreddine Merzougui, ancien joueur du Mouloudia, qui a inscrit l'unique but de la partie à la 27e minute, suite à un coup de pied arrêté.

En dépit de cette défaite, le MCA demeure en tête du classement avec un total de 25 points, conservant quatre unités d'avance sur ses plus proches rivaux, tout en disposant encore de trois rencontres en retard. Le MB Rouissat, pour sa part, remonte à la 7e place au tableau (16 pts), avec deux matchs en moins.

De son côté, l'USM Alger a été stoppée dans son élan, en concédant le point du nul à domicile face à l'autre promu, l'ES Ben Aknoun (2-2). Les "Rouge et Noir" ont ouvert le score grâce à Khaldi (19e), avant que le "Nedjm" n'égalise par l'ancien buteur de l'US Biskra, Saâd (26e).

Les gars de Soustara sont revenus à la charge, en reprenant l'avantage par l'entremise du défenseur Loucif, peu avant la pause (45e+1). En seconde période, les joueurs de l'entraîneur Mounir Zeghdoud ont remis les pendules à l'heure sur une tête d'Oukali (69e).

Il s'agit d'un coup d'arrêt pour les Usmistes, qui surfaient sur une belle série de cinq victoires de suite, toutes compétitions confondues.

Au classement, l'USMA reste scotchée au pied du podium (19 pts) avec un match en moins, alors que l'ESBA réalise une bonne opération et rejoint l'USM Khenchela à la 5e place, avec 17 points chacun, avec deux matchs en retard.

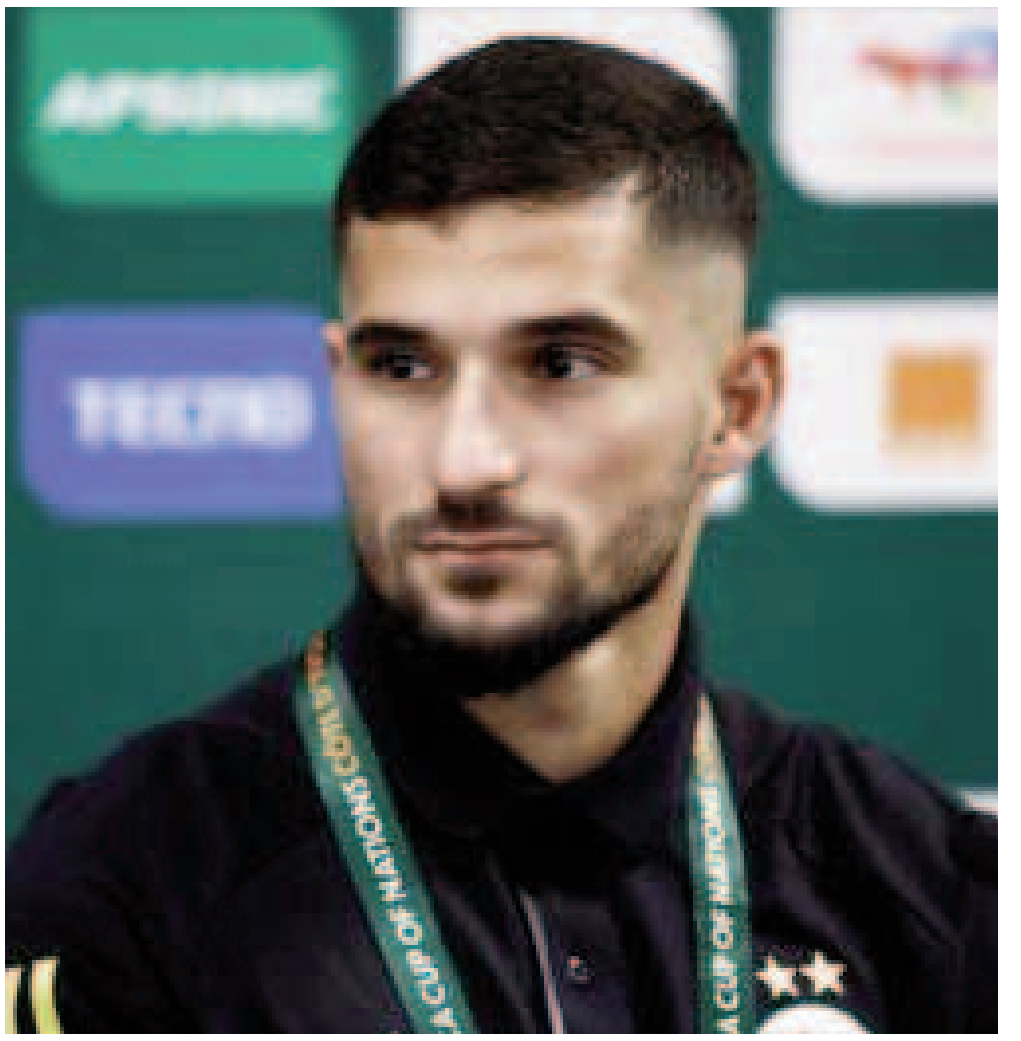
Dans l'autre rencontre disputée jeudi, l'ASO Chlef a remporté le derby de l'Ouest face au MC Oran (1-0), à domicile. Le seul but de la rencontre a été inscrit par Sadahine dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+3).

Grâce à ce succès, les joueurs de l'entraîneur Fouad Bouali sortent provisoirement de la zone de relégation avec 13 points, alors que le MC Oran reste installé à la deuxième place du classement, à égalité avec l'Olympique Akbou, les deux équipes comptant 21 points.

CAN 2025

Aouar forfait, Abdelli pour le remplacer

Mauvaise nouvelle pour l'EN à quelques jours du coup d'envoi de la CAN 2025. La Fédération Algérienne de Football (FAF) a annoncé ce matin que Houssem Aouar, le milieu de terrain d'Al-Ittihad, est contraint de déclarer forfait en raison d'une blessure.



Victime d'une gêne musculaire lors de la dernière séance d'entraînement à Sidi Moussa, les examens médicaux ont confirmé la gravité de la blessure, empêchant le joueur de participer au tournoi continental. Aouar a donc quitté le rassemblement ce matin.

Pour le remplacer, le sélectionneur national V1ladimir Petković a fait appel à Himad Abdelli, le milieu de terrain d'Angers SCO, qui rejoint ainsi le groupe en préparation pour la compétition.

L'équipe nationale, qui participe pour la 21ème fois de son histoire à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, évoluera dans le groupe E, aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan.

La sélection nationale entamera son parcours le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h), avant d'affronter le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale le mercredi 31 décembre (17h). La préparation à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN 2025), prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, bat son plein au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger). Conscients de la responsabilité et de la mission qui leur incombent, les Verts s'accordent à dire qu'il est très important de bien entamer la compétition.

Voici les déclarations de Chaïbi, Kebbal et Mandrea recueillies lors de la zone mixte organisée mercredi.

Farès Chaïbi: «On est tous contents de se retrouver en équipe nationale. On a hâte de faire le voyage et de se mettre dans le bain de la compétition. La préparation se passe bien. Ma première participation à la CAN n'a pas été une réussite (élimination dès le premier tour en Côte d'Ivoire-2024, NDLR), ça m'a touché. On est bien décidés à faire mieux cette fois-ci et rendre nos supporters fiers. On est l'Algérie, on ira pour gagner le trophée. Le premier match de la compétition face au Soudan (mercredi 24 décembre à 16h00), est très important, on en a parlé entre nous. C'est le match qui te met dans la compétition, je prends l'exemple de la CAN remportée en 2019, les joueurs étaient bons dès la première rencontre. On aura à cœur de montrer qu'on est prêts pour le tournoi, inch'Allah on fera un bon match face au Soudan. En ce qui concerne les nouveaux joueurs (Boulbina et Berkane, NDLR), ce sont de bons éléments, on est contents de les avoir parmi nous.»

Ilan Kebbal : «Les préparatifs se passent bien, on est contents de se retrouver à Sidi Moussa. On s'entraîne à fond pour faire une grande CAN inch'Allah. Nous sommes tous prêts, on est conscients qu'il y a une grande compétition qui arrive, et on se doit de performer. Nous sommes en train d'apporter les derniers réglages avant le voyage. Concernant nos chances, on sait qu'on est une grande nation de football, mais on doit le démontrer sur le terrain pour aller le plus loin possible dans le tournoi. Il faut éviter les mauvaises surprises, comme ce fut le cas pour nous lors des deux dernières éditions. La CAN se gagne sur le terrain et pas à l'extérieur. On travaille dur pour réaliser un bon tournoi. Pour ce qui est des nouveaux joueurs, ils ont été très bien accueillis.» Anthony Mandrea : «Nous sommes en train de nous préparer correctement. Les joueurs sont en forme, tout le monde se prépare tactiquement et techniquement de la meilleure des manières en prévision du tournoi. Dans un registre personnel, je suis très heureux de retrouver la sélection, fier d'être là et de pouvoir aider comme je le peux l'équipe nationale.»

Medhi Lacen analyse les chances de l'Algérie

À L'APPROCHE de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, l'ancien capitaine de l'équipe nationale, Medhi Lacen a livré une analyse mesurée et lucide sur les chances des Verts dans cette compétition toujours exigeante. Fort de son expérience internationale et de ses 43 sélections, l'ex-milieu de terrain connaît mieux que quiconque la pression et les exigences propres à la CAN.

Interrogé sur la capacité de la sélection algérienne à aller chercher un troisième sacre continental, Lacen s'est montré à la fois confiant et prudent: «Honnêtement, je pense que oui. Le potentiel est là, c'est évident. Après, il ne faut pas oublier que les deux dernières CAN, on n'a pas passé le premier tour… Je pense que le plus important, c'est de bien commencer la compétition.

Le premier match contre le Soudan, il faut le gagner à tout prix. La CAN, c'est une compétition impitoyable. Si tu n'es pas prêt dès le premier match, au niveau mental notamment, tu peux déjà commencer à rentrer à la maison… Le talent seul ne suffit pas. C'est une compétition vraiment difficile et compliquée. » a-t-il déclaré au média Le 10 Sport.

Au-delà de l'aspect purement sportif, l'ancien international insiste sur l'importance de la préparation mentale et de l'entrée en lice, souvent déterminante dans ce type de tournoi. Une mise en garde qui fait écho aux désillusions récentes des Verts lors des précédentes éditions. Par ailleurs, Medhi Lacen n'a pas caché sa surprise concernant certaines absences notables de la liste dévoilée par le sélectionneur Vladimir Petkovic pour la CAN 2025: «Il y a toujours des surprises de ce genre de liste. Personnellement, oui, j'ai été surpris de l'absence d'Abdelli. Il a un énorme impact sur le jeu d'Angers cette année. C'est un joueur que j'adore donc à mes yeux, d'un point de vue extérieur, il méritait d'y être.

Après, je ne sais pas ce que pense le sélectionneur au niveau de la construction de son effectif, des postes qu'il a envisagés… Mais c'est vrai que de l'extérieur, c'est difficile à comprendre.» Lacen a également évoqué le cas de Nabil Bentaleb, dont l'absence a suscité de nombreuses interrogations: «Et j'ai exactement le même ressenti pour Nabil Bentaleb qui, pour moi, joue dans l'un des meilleurs clubs français. Les matchs que j'ai vus de lui étaient d'un niveau qui lui permettait vraiment d'être à la CAN. Un peu difficile à comprendre, là-aussi.» Enfin, l'ancien capitaine des Verts a tenu à rappeler l'échéance toute proche de la Coupe du monde, soulignant l'importance des mois à venir pour les joueurs non retenus: «Et puis, dans six mois, il y a une Coupe du Monde… Ce n'est pas dans deux ans, c'est dans six mois. Donc pour eux, ça veut dire qu'il faut s'accrocher et qu'il faudra faire une deuxième partie de saison encore plus solide pour être convoqués pour ce Mondial.» Un message clair et réaliste de la part d'un ancien cadre de la sélection, qui appelle à la vigilance, à l'exigence et à la constance, dans un contexte où chaque détail peut faire la différence au plus haut niveau africain.

PREMIER LEAGUE

Manchester City a déjà identifié le successeur de Pep Guardiola

En fin de contrat en juin 2027, Pep Guardiola vit peut-être sa dernière saison à Manchester City. Son club a déjà désigné sa priorité pour prendre sa succession en cas de départ anticipé.



L'année 2025 n'a pas été de tout repos pour Pep Guardiola. Le technicien espagnol a vécu sa pire saison sur le banc de Manchester City en 2024-25. Entre les blessures et les mauvais résultats, sans compter le niveau de jeu moins bon, le coach n'a pas été épargné. Cela a aussi été le cas sur le plan privé puisqu'il a été question d'une séparation avec son épouse. Epuisé, Guardiola est finalement reparti pour un tour cette saison avec les pensionnaires de l'Etihad Stadium, lui qu'on disait arrivé au bout de ce qu'il pouvait donner à son club. Un club qui lui a toujours maintenu sa confiance quand le navire tanguait. Cela a certainement compté quand il a prolongé son contrat jusqu'en 2027 il y a un peu plus d'un an.

Mais l'ancien entraîneur du FC Barcelone et du Bayern Munich, qui a donc entamé sa dixième année dans le costume de coach de Manchester City, n'a jamais caché non plus qu'il n'irait pas au-delà de 2027, soit la date de la fin de son bail. « Après mon contrat avec City, je vais arrêter. J'en suis sûr. Je ne sais pas si je vais prendre ma retraite, mais je vais faire une pause.» Relancé sur le sujet en octobre dernier, il a confié : « pour l'instant, je pense avoir l'énergie nécessaire avec mes joueurs pour faire une meilleure saison que la précédente. Nous avons une marge de progression dans de nombreux domaines et cela me donne l'énergie de savoir que le travail n'est pas terminé. Il reste encore beaucoup à faire. C'est pour cela que je suis là.»

Cette saison, les pensionnaires de l'Etihad Stadium sont deuxièmes de Premier League (34 points), à seulement deux longueurs du leader Arsenal (36 points). Bien partis en Ligue des Champions, où ils sont actuellement à la quatrième place du classement de la phase de championnat, les Anglais ont passé un tour supplémentaire en Carabao Cup en venant à bout de Brentford (2-0). Les choses se passent donc plutôt bien. Pourtant, en coulisses, l'avenir de Pep Guardiola fait beaucoup parler. Ce jeudi, The Athletic, qui a consulté plusieurs sources au sein du club mancunien, indique que l'Espagnol va s'en aller à l'issue de la saison. Il s'agirait donc de son dernier tour de piste avec Man City. Une décision sera prise définitivement peu avant la fin de la saison. Le club est déjà en train de chercher son successeur.

Et le média britannique assure que la piste la plus sérieuse mène aujourd'hui à Enzo Maresca, même si d'autres entraîneurs sont suivis. Actuellement sur le banc de Chelsea, l'Italien, dont l'agent est Jorge Mendes, présente l'avantage de très bien connaître la maison, puisqu'il a été l'adjoint de Guardiola, et d'avoir fait ses preuves en Premier League avec les Blues. Sous contrat jusqu'en 2029, avec une option pour prolonger son bail d'une saison, Maresca a eu quelques frictions avec sa direction ces derniers temps. Un départ n'est pas exclu. Du côté de Manchester, où il est très apprécié en interne et où on suit son parcours, son cas est suivi. Récemment, Pep Guardiola en avait dit le plus grand bien. «C'est l'un des meilleurs entraîneurs au monde. Son travail à Chelsea est trop souvent sous-estimé.» A Manchester City, ce ne serait a priori pas le cas. Affaire à suivre…

FC BARCELONE

Hansi Flick impose 2 conditions pour prolonger

ALORS que la direction du champion d'Espagne en titre veut prolonger le bail qui lie le club et l'Allemand, ce dernier a tout de même des exigences.

Il y a eu une petite zone de turbulences en début de saison, mais le FC Barcelone a retrouvé son rythme de croisière et caracole en tête de la Liga. Et surtout, Hansi Flick fait toujours l'unanimité en Catalogne. Certes, il a parfois été un peu critiqué, notamment à cause de sa ligne défensive parfois jugée un peu suicidaire, mais globalement, il y a bien longtemps qu'un entraîneur n'était pas aussi aimé en terres barcelonaises… La direction en est pleinement consciente, et sait qu'actuellement, il n'y a pas meilleur entraîneur pour cette équipe que l'ancien sélectionneur allemand. Comme l'indique Sport, le Barça souhaite déjà le prolonger et a déjà fait une première approche, alors que le contrat actuel du tacticien germanique expire en 2027. Il n'y a pas urgence certes, mais les dirigeants veulent agir vite, afin qu'il n'entre pas dans sa dernière année de contrat sans avoir réglé son avenir.

Et l'idée de rester en Catalogne plaît au principal concerné, très à l'aise et content de sa situation du côté du Camp Nou. En revanche, il a tout de même fixé deux conditions aux décideurs barcelonais. D'abord, l'Allemand ne veut pas signer de long contrat. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Barça ne lui a proposé qu'un an supplémentaire. L'ancien du Bayern ne souhaite pas signer une longue extension et décidera de son avenir saison après saison. Deuxième condition, et pas des moindres : des garanties sportives. Depuis son arrivée en Catalogne, il a dû se contenter de mercatos assez maigres, et il souhaite que l'été prochain, l'effectif soit considérablement renforcé. Il y a deux dossiers sur lesquels il sera intransigeant : la défense centrale, où il attend un renfort de poids, et la pointe de l'attaque, où tout indique qu'il faudra remplacer Robert Lewandowski. Deco et Joan Laporta sont prévenus…

SUPERCOPPA

Le communiqué incendiaire du Napoli contre Massimiliano Allegri

LA DEMI-FINALE de Supercoupe d'Italie entre le Napoli et l'AC Milan a été le théâtre de grosses tensions entre le club napolitain et le coach rossonero, Massimiliano Allegri. D'ailleurs, ce dernier ne s'est visiblement pas seulement chauffé avec Antonio Conte. Ce matin, le Napoli a publié un communiqué dans lequel il demande une sanction contre Allegri, qui aurait tenu des propos inappropriés à l'encontre de l'entraîneur adjoint des Partenopei, Gabriele Oriali.

«Le SSC Napoli condamne fermement l'attitude de l'entraîneur du Milan, Massimiliano Allegri, qui, lors de la demi-finale de la Supercoupe d'Italie, en présence de dizaines de personnes au bord du terrain et en direct à la télévision, a lourdement insulté Gabriele Oriali avec des termes offensants et répétés. Nous espérons que cette agression, totalement incontrôlée, ne passera pas inaperçue, d'autant plus qu'avec 33 caméras engagées dans la production de l'événement, il est impossible de ne pas constater ce qui s'est passé», peut-on dans le communiqué publié sur le site officiel des Partenopei.

LIGA

Une nouvelle guerre se prépare autour de Kylian Mbappé

L'ATTAQUANT du Real Madrid est au cœur d'un nouveau conflit, cette fois entre les différents équipementiers qui rêvent de l'attirer dans leurs rangs.

Il marche sur l'eau cette saison. L'attaquant tricolore est déjà à 28 buts toutes compétitions confondues et son statut de leader offensif du Real Madrid ne fait l'objet d'aucun doute ni contestation. Après une première saison où il a essuyé quelques critiques, le Bondynois fait l'unanimité en Espagne et les Merengues savent que, même si l'équipe n'impressionne pas grand monde en ce moment, tout peut arriver avec un grand Mbappé…

Dans le même temps, l'actualité du numéro 10 madrilène est particulièrement chargée. Entre son affaire en justice avec le Paris Saint-Germain ou sa gestion décriée du SM Caen, l'ancien Parisien ne fait pas parler de lui uniquement pour ce qui se passe sur le terrain en ce moment. Et voilà que selon RMC Sport, Mbappé est aussi au cœur d'une guerre entre équipementiers.

Membre de l'écurie Nike, son contrat avec le géant américain prend fin l'été prochain. Et visiblement, les négociations pour prolonger ce deal n'avancent pas vraiment, bien au contraire. Le joueur est à l'aise chez Nike, mais forcément, il a certaines exigences, et d'autres marques veulent en profiter. L'enjeu est énorme, que ce soit pour les Américains ou pour ses concurrents. C'est le cas d'Adidas, qui espère pouvoir frapper un énorme coup avec KM10.

Ce serait forcément une superbe nouvelle pour le Real Madrid, habillé par l'enseigne allemande. Under Armour serait aussi sur le coup, toujours selon les informations de RMC Sport, et la marque qui compte dans ses rangs un certain Achraf Hakimi, très proche du Français, a des arguments financiers solides. Il faut dire que le clan Mbappé réclame des sommes qui se comptent en dizaines de millions d'euros. Les enchères sont lancées !

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville
et de l'Aménagement du Territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière - BATNA
Cité Annasr, Route de Kechida (Ex Terrain S.A.P), BATNA 05000
Tél : 033.27.31.34/35 - Fax : 033.27.31.33
Matricule Fiscale (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577

2eme AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
Après L'Infrucuosité du 1er Avis d'appel
N°:11/DG/ 2025

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna lance un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales pour les projets suivants :

1- **REALISATION DE 30 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES (21 LOGTS F3 + 09 LOGTS F4) DU PROGRAMME DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES NOUVELLE FORMULE + 06 LOGEMENTS PROMOTIONNELS (Type F4) A LA COMMUNE DE BATNA SITE HAMLA WILAYA DE BATNA- AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE. –LOT : TOUT CORPS D'ETAT AVEC VRD**

2- **REALISATION DE 25 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES (13LOGTS F3 + 07LOGTS F4+ 05 LOGTS F5) DU PROGRAMME DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES NOUVELLE FORMULE + 05 LOGEMENTS PROMOTIONNELS DE TYPE F4 A LA COMMUNE DE BATNA SITE HAMLA WILAYA DE BATNA - AU PROFIT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE. - LOT : TOUT CORPS D'ETAT AVEC VRD**

Seules Les entreprises **qualifiées en Bâtiment, (activité principale)** et **ayant** Les conditions d'éligibilités suivantes sont autorisées à soumissionner :

(Voir les conditions d'éligibilités dans la Page 19 article 02 du Cahier Des Charges)

- Le cahier des charges relatif à ce projet doit être retiré contre paiement de 5.000,00 DA auprès du :
L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Batna (DFC)
Cite An-nasr ex terrain SAP BATNA. Tél. : 033 27.31.34- 033 27.31.35

Les offres doivent être accompagnés des documents ci-dessous conformément au cahier des charges est doivent être déposés au siège de **L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Batna La (DG)**

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe L1 est destinée au dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième enveloppe L3 est destinée à l'offre financière (les 3 enveloppes L1, L2, L3 sont séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres.

La quatrième enveloppe L Contiendra les trois enveloppes L1, L2 et L3 conformément a l'article 67 du décret présidentiel numéro 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention :
"2eme Avis D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES "

Projet : REALISATION DE.....
(Mettre le projet concerné)
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Contenu du dossier de candidature .

1- Une déclaration de candidature ;
2-Une déclaration de probité.
3- Les statuts pour les sociétés.
4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en cours de validité
b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires durant les années (2020-2021-2022) ou (2021-2022-2023)

c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles
(Attestation signée par le maitre d'ouvrage publics durant les cinq (05) dernières années (2019-2020-2021-2022-2023 et/ou 2024)
6- Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), originale ou copie portant la mention non inscrite au fichier national des fraudeurs.
7- copie de registre de commerce électronique
8- attestation des comptes sociaux pour les SARL, EURL..... pour l'année 2023.

Contenu de l'offre technique

1- Une déclaration à souscrire.
2- un mémoire technique.
3- la mention manuscrite « lu et accepté » à la dernière page de l'offre technique.

Contenu de l'offre financière

1-La lettre de soumission ;
2- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

-La date de dépôt des offres sera fixée sur le cahier des charges.
-L'heure de dépôt des offres est fixée avant 13 h 30.
-la durée de préparation est de (**quinze jours (15)** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.
L'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres A 14 h 00 heures en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de siège de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna.
-Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
-La langue de préparation a utilise pour la présentation de la soumission et les documents d'accompagnements est le français et l'arabe en application des dispositions de l'Article 46 la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales aux marchés publics et à l'articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics
-La validité des offres est fixée à 105 jours de la date de dépôt des offres.
-Toute offre parvenue en retard ou non – conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.
*Conformément à l'article 70 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, Le maitre d'ouvrage invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant du 20/12/2025 / ANEP 2516039611

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère De la Santé
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Guelma.

Etablissement Public Hospitalier IBN-ZOHR Guelma.
Direction des finances et des moyens
Bureau des marchés
N°:109./2025

Avis d'Appel d'Offre National Ouverte N° : 01/2026

Le Directeur de l'Etablissement Public Hospitalière IBN ZOHR Guelma lance un Avis d'appel d'offres national ouverte relatif à l'approvisionnement en Alimentation pour l'année 2026 : En cinq (05) lots :

- Lot n° 01 : Viande rouge fraiche (veau) locale.
- Lot n° 02 : Viande blanche fraiche et œufs fraiche
- Lot n° 03 : Alimentation générale, lait et dérivés.
- Lot n° 04 : Légumes et fruits.
- Lot n° 05 : Pains et dérivés 250 g, gâteaux sec et Pâtisseries

✓ Les soumissionnaires intéressées, disposant des capacités et des ressources humaines et matérielles nécessaires pour fournir l'Etablissement Public Hospitalière IBN ZOHR Guelma sis à : cite 1 novembre 1954 Wilaya de Guelma –
✓ NIF 000824019000358 - en **Alimentation** Objet du présent avis, sont invitées à soumissionner et, appelées à retirer le cahier des charges auprès de l'Administration de l'Etablissement Public Hospitalière IBN ZOHR Guelma- sous direction des finances et moyenne (bureau des marchés publics) , contre paiement de la somme de Deux milles Dinars algériens (2000.00 DA) (CASH) , payable auprès de régisseur de l'établissement Ou bien par ordre de versement auprès Mr le trésorier des établissement de santé de Guelma .
✓ Les soumissionnaires peuvent participer à cet avis d'appel d'offres national ouvert suivant l'activité précise dans leur registre de commerce.
✓ **Tout produit ne répond pas aux normes et critères de qualité cités dans le cahier des charges ne sera pas accepté par la commission de réception et de contrôle du service contractant.**
✓ Les offres doivent être arrangées dans le respect strict des dispositions prises dans le cahier des charges, accompagnées des pièces réglementaires exigées et présentées comme suit :

❖ **1)Le dossier de candidature contient : le dossier de candidature doit comprendre :**

-une déclaration de Probité **(ANNEXE N° 01)** comprenant tous les informations ; datée signée et cachet.(En cas d'allotissement, présenter une seul déclaration pour tous les lots.)
-une déclaration de candidature **(ANNEXE N° 02)** comprenant tous les informations ; datée signée et cachet.
(En cas d'allotissement, présenter une seul déclaration pour tous les lots)
-les statuts des sociétés ou le modificatif ;
-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, registre de commerceLe cas échéant.
B/ Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois (03) dernières années(**2022.2023.2024**).
C/ Capacités techniques :-liste des moyens humains accompagné des pièces justificatives auprès des organismes de sécurité sociales
-liste des moyens matériel(Véhicule) : présentation des cartes grise des véhicules (récépissé de dépôt du véhicule et carte jaune pour les véhicules neufs) + attestation d'assurance, carte de contrôle technique, soit au nom du soumissionnaire et valable au moment de la date d'annonce de la demande ou de ses contrats de location notariés (des véhicules frigorifiques sont également requis et doivent être le certificat prouvant son état datant de moins de 03 mois, délivré par les autorités compétentes, un contrat de location ou propriété des chambres froides.
- les références professionnelles des trois (03) dernières années (2022-2023-2024)

❖ **2- L'Offre Technique, Doit comprendre ce qui suit :**
-La Déclaration à souscrire **(ANNEXE N° 03)** comprenant tous les informations ; signée et datée et cachet (En cas de groupement, présenter une seule déclaration)
-**Un Mémoire Technique Justificatif**et tout autre Document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret présidentiel **N°15/247** du **16/09/2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
-Le cahier des charges paraphées par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

❖ **3- offre Financière : Doit comprendre ce qui suit:**
-La Lettre de Soumission **(ANNEXE N° 04)** comprenant tous les informations ; signée et datée et cachet(En cas de groupement, présenter une seule déclaration)
-Le Bordereau des Prix Unitaires en hors taxes daté et signé et cachet.
-Le Devis Quantitatif et Estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises ; daté et signé et cachet.
Le dossier de Candidature, l'offre Technique et l'offre Financière) doivent être insérer dans les enveloppes séparées et cacheter indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention Dossier Candidature, Offre Technique et Offre Financière selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Service contractant ; EPH IBN ZOHR –GUELMA
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres
Appel d'offre National Ouvert N° 01/2026 l' Objet de l'appel d'offre
Appel d'offre National Ouvert N° 01/2026
Ayant pour l'objet :
L'approvisionnement en alimentation
Lot n°.....

Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la première parution de la présente avis d'appel d'offre national ouvert en deux langue (arabe et français) , dans des journaux nationaux ou dans le presse électronique ou dans le BOMOP.
La date et Heurs limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation de l'offre à (10h :00 mn.) Le pli ainsi confectionné, doit être déposé à l'Administration de l'Etablissement Public Hospitalière IBN ZOHR – Guelma -bureau des marchés publics-
L'ouverture des plis dossier Candidature, Technique et Financière sera publique et se tiendra au siège de l'Etablissement Public Hospitalière IBN ZOHR Guelma, a l'adresse suscitée le même jour du dépôt des offres a 10 ;30 mn et ce, en présence des soumissionnaires préalablement intéressés.
Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le processus de retrait du cahier charge à lieu de 8.00 h a 15.00h au siège de l'Etablissement Public Hospitalière IBN ZOHR Guelma-bureau des marchés publics-
Toutes soumissions contenant des ratures, surcharge ou de remplissage fera l'objet de rejet.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de :
(Quatre vingt dix (90) jours +le délai de préparation de l'offre a partir de la date de la d'ouverture des plis conformément aux dispositions de l'article 76 .
NB/ La période de préparation des offres commence avec la première parution de la présente avis d'appel d'offre national ouvert en deux langue (arabe **et français) dans les**journaux nationaux ou dans le presse électronique ou dans le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 20/12/2025 / ANEP 2523007538

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
P-OS AU1 CITE ADMINISTRATIVE TIPASA.
LE NIF DE LA DTP : 408015000042098
L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALESN° 30 / 2025

La Direction des travaux publics de la wilaya de TIPASA lance un l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **ACQUISITION DES MATERIELS AU PROFIT DE LA WILAYA- ACQUISITION DE MACHINE DE MARQUAGE DE CHAUSSE-**

Le présent appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales aux entreprises publics et privés, Concessionnaires et agents agrées en Algérie **(fabricant ou revendeur) spécialisé** disposant des capacités techniques, juridiques et réglementaires, conformément à la réglementation algérienne pour l'exécution du marché :

- **pour les fabricants Justifié par un agrément et un registre de commerce électronique**
- **pour les revendeurs Justifiés par un registre de commerce électronique**
- **avoir livré une machine traceuse de la route justifier par une attestation de bonne exécution ou un bon de livraison délivré par une administration ou une entreprise publique .**

N/B :

- **Le délai de livraison est fixé à Dix (10)Jours.**
- **Le délai de garantie doit être supérieur ou égale à vingt-quatre (24) mois.**
- **Le délai de service après-vente doit être supérieur ou égale à dix (10) ans.**

Tout soumissionnaire qui propose un délai de garantie inferieur à vingt-quatre (24) mois une note de zéro(00) lui sera attribuée.
Tout soumissionnaire qui propose un délai de service après-vente inférieur à dix (10) ans une note de zéro(00) lui sera attribuée.

Sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la direction des travaux publics, POS AU1 cité administrative Tipasa, le cahier des charges doit être retire par le soumissionnaire ou son représentant dument désigne.

La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10)** jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux jusqu'à 12H00mn Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant jusqu'à 12H00mn.

La date de dépôt des offres est fixée au déisme **(10eme)** jour, à compter de la date de la première de parution du présent, avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DU DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA.CITE ADMINISTRATIVE TIPASA ,Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de

l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION
D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES.
L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° **30 / 2025**
ACQUISITION DES MATERIELS AU PROFIT DE LA De LA WILAYA :
- ACQUISITION DE MACHINE DE MARQUAGE DE CHAUSSE-
"A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES"

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

1. Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et paraphée.
2. déclaration de probité remplie et signée et cachetée et paraphée.
3. Statut éventuel de l'entreprise **(EURL- SPA- SNC-SARL).**
4. engagement d'assurer le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechanges pendant une durée de **Dix (10) ans** minimum signée, cachetée et paraphée.
5. engagement fixant le délai de garantie pendant une durée de **vingt-quatre (24) mois** minimum signée, cachetée et paraphée.
6. fiche technique, catalogue ou prospectus détaillé du matériel proposé comportant toutes les caractéristiques
7. Techniques de chaque élément selon la fiche technique du cahier des charges signée, cachetée et paraphée.
8. Extrait de rôles de l'année en cours apuré ou avec un planning de paiement.
9. Attestation de mise à jour **CASNOS**.
10. Casier judiciaire du gérant (délivré depuis moins de **03** mois).
11. Registre de commerce électronique.
12. protocole d'accord (dans le cas d'un groupement d'entreprises).
13. Numéro d'identification fiscale **(NIF)**.
14. Attestation de dépôt des comptes sociaux **(EURL- SPA- SNC-SARL) 2023**
15. les bilans comptables des trois dernières années
16. Agrément
17. Attestation De Bonne Exécution bon de livraison
18. Certificat d'origine algérienne délivré par la chambre de commerce et de l'industrie

B - L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

1- Déclaration à Souscrire remplie, signée, cachetée et paraphée.
2- Cahier des charges paraphée et remplie et signée et cachetée.
3- Mémoire technique selon le model si joint remplie, signée, cachetée et paraphée.

C- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

1- Lettre de soumission remplie et signée et cachetée et paraphée.
2- Bordereau des prix unitaires remplie et signé et cacheté et paraphé.
3-Devis quantitatif et estimatif remplie et signé et cacheté et paraphé.

Les offres doivent être déposées auprès de la direction des travaux publics de la wilaya de Tipasa à l'adresse suivante : POS AU1 Tipasa.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de (90) quatre-vingt-dix jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction Des Travaux Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure «14 h00 mn ».

N B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

Le Jeune Indépendant du 20/12/2025 / ANEP 2516039595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
*Code fiscale : **0.002 1701.50020 69 DEP***

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

N° 175 /2025

Conformement aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel °15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,le directeur des equipements publics de la wilaya de DJELFA , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacites minimales N°125/2025 Relatif à la réalisation d'un college base 07/300 R cité bahrara Djelfa Qu'à l'issue de l'évaluation des offres,les marchés ont été attribués provisoirement à :

Lots n° :	Entreprises Retenues	Offre proposée En TTC	Delai (Mois)	CRITERE DE CHOIX
Lot1 : bloc pédagogique + services (locaux annexes) + amenagement exterieur	BOUAMARA AHMED NIF 156172000004469	Montant de l'offre 271.492.017.89 Montant Corrigé 271.528.431.89	10	Moins disant qualifié
Lot 2 : Bloc logements (5 Logements) + Demi pension 300 repas		Montant de l'offre 52.280.681.86 Montant Corrigé 52.310.936.42	06	Moins disant qualifié

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante , dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprés de la commission des marchesde wilaya ,les autres sumissionnaires intèrèssès à prendre connaissance des rèsultats dètaillès de l'èvaluation de leurs offres sont invitès de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la premiere parution du present avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Le Jeune Indépendant du 20/12/2025 / ANEP 2516039568

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE BATNA 2

NIF : 0 015 0523 90183 46

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Décret Présidentiel N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 40, 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, L'Université BATNA 2, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé au deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 05 /VRPGHRS/LEA/UB2/2025** ayant pour objet : **Maintenance et réparation des équipements de recherche scientifique au profit du Laboratoire d'Electronique Avancée, Université Batna 2** paru dans les journaux, sport news et jeune indépendant le 10 novembre 2025, ANEP 2516034984.

Qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, les deux lots ont été attribué provisoirement selon le tableau ci-dessous :

Numéro LOT	Fournisseur	Montant (DA)	Délai (Jour)	Note Technique .../70 pts	Note Financière .../30 pts	Note Globale... /100 pts	Observations
02	SARL ENTEC NIF : 099925006264183	777.665,00	4 mois	35.00	30.00	65.00	Offre unique
04	SARL ENTEC NIF : 099925006264183	508.725,00	4 mois	35.00	30.00	65.00	Offre unique

Conformément aux articles suscités, les soumissionnaires désirant consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités de prendre attache avec le service contractant dans les trois (03) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché sur les journaux nationaux.

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, sur les journaux nationaux, auprès de la commission compétente. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 20/12/2025 / ANEP 2516039633

Xiaomi annonce discrètement un nouveau Redmi Book qui râte le coche côté CPU

Dans la torpeur estivale, Xiaomi a annoncé en Chine une mise à jour 2025 de son Redmi Book 14. Ce PC portable de 14 pouces vise avant tout la maîtrise des coûts… quitte à se contenter de processeurs que nous n'avions plus tellement vus en circulation depuis deux ans.



Sacrifier les performances pures sur l'autel de l'agressivité tarifaire, la rengaine est désormais connue au sein du catalogue Redmi, qui comportait déjà, depuis mai dernier, un Redmi Book 14 2025 « Ryzen Edition » motorisé par de « vieux » processeurs AMD Rembrandt sous architecture Zen 3+ : des CPUs lancés en début d'année 2023, et que l'on trouvait par exemple aussi sur l'Acer Nitro V15 2024. Avec la dernière « Renewed Edition » de ce même Redmi Book 14 2025, Xiaomi remet le couvert cet été, mais cette fois sous pavillon Intel, avec d'anciennes puces Alder Lake et Raptor Lake, commercialisées début 2022 et début 2023, respectivement.

Le milieu de gamme Alder Lake et Raptor Lake reprend du service

Dans le détail, ce Redmi Book 14 « réactualisé » s'équipe d'un Core i5-12450H dans sa version de base, et d'un Core i5-13420H pour la mouture la mieux équipée. Dans les deux cas, Xiaomi table sur 16 Go de mémoire vive et 512 Go de SSD, ainsi que sur un système de dissipation plutôt rudimentaire axé sur deux ventilateurs et deux caloducs.

Les deux configurations du PC profitent par contre d'un écran IPS 2,8K et 120 Hz plutôt flatteur compte tenu du placement tarifaire de ce produit, il faut l'admettre. On y retrouve par ailleurs une sélection de connectiques très honnêtes avec :

deux ports USB-C 3.2 Gen 2, une sortie HDMI 2.1 ainsi qu'une prise casque sur le flanc gauche ; et deux ports USB-A (3.2 Gen 1 et 2.0) sur le côté droit de l'appareil.

Un prix tout doux… en Chine

Commercialisé seulement en Chine à ce stade, cette nouvelle mouture Intel du Redmi Book 14 est disponible sur la boutique officielle de Xiaomi ainsi qu'au catalogue de plusieurs revendeurs locaux dont Youpin et JD.com. Pour en profiter en France, il faudra donc passer par l'import.

L'appareil a néanmoins l'avantage d'être proposé à un prix accessible : comptez 2 999 yuans (environ 360 euros HT) pour le modèle de base sous Core i5 de 12ème génération, contre 3 298 yuans (environ 395 euros HT) pour la configuration plus évoluée, axée sur le Core i5 de 13ème génération cette fois.

De quoi faire passer la pilule du recours à des processeurs objectivement datés ? Probablement.



Premières infos autour du socket AM6 d'AMD : les refroidisseurs AM5 compatibles ?

ALORS que la longévité de l'AM5 n'est pas encore en question, les premières rumeurs concernant son successeur chez AMD nous arrivent déjà et elles semblent aller dans le bon sens.

Ce n'est pas une surprise, si AMD travaille à de nouveaux processeurs pour son socket actuel, l'AM5, elle est aussi à l'œuvre sur la suite des opérations. Le socket AM6 est plus qu'en projet et tout porte à croire qu'il augmenterait le nombre de broche de 22 % pour un total de 2 100 broches.

Un socket AM6 avec « environ 2 100 broches » Bon, pas de panique, AMD n'a pas soudainement décidé de faire comme Intel en changeant de socket – donc de plateforme et de carte mère – tous les deux ou trois ans. Votre machine AM5 flambant neuve devrait encore durer.

Pour autant, inutile de se voiler la face et même si AMD a prévu de faire durer le socket AM5, elle prépare déjà la succession et – cette fois bien comme chez Intel – le nombre de broches devrait logiquement aller crescendo. Logiquement ? Oui, car le nombre de broches d'un processeur est intimement lié aux échanges qu'il sera en mesure de réaliser avec le reste de la plateforme.

Ainsi, alors que l'AM4 se contentait de 1 331 broches, AMD est passé à 1 718 points de contact en 2022 avec le lancement de l'AM5 aujourd'hui largement utilisé. Repérée par nos confrères de VideoCardz, l'information obtenue par Bits and Chips n'est pas parfaitement précise : on parle effectivement « d'autour de 2 100 broches » pour le socket AM6.

Rappelons que chez Intel, la prochaine génération de processeurs, Nova Lake, devrait utiliser un socket doté de 1954 broches, mais histoire de remettre les choses en perspective, le socket 4 introduit en 1993 pour l'arrivée des Pentium d'Intel ne comptait que 273 points de contact !

Les refroidisseurs AM5 compatibles ?

Au-delà du seul nombre de broches, Bits and Chips semble détenir des détails particulièrement intéressants pour ce socket AM6 à commencer par sa date de lancement qui devrait donc rassurer tous les usagers. En effet, le site indique « selon nos sources […] le nouveau socket AM6 devrait être commercialisé au cours de l'année 2028 quand la microarchitecture Zen 7 sera fin prête ». Pas de panique donc, nous avons au moins trois années devant nous pour profiter de l'AM5 sachant que pour l'AM4, AMD a continué à sortir de nouvelles puces après la sortie de son successeur.

L'autre bonne nouvelle – si elle venait à être confirmée par AMD bien sûr – est la question du refroidissement. Bits and Chips croit effectivement savoir que l'AM6 « sera très similaire à l'AM5 », nombre de broches mises à part. Une information complétée par un « AMD nous permettra de réutiliser les refroidisseurs que nous utilisons actuellement sur l'AM5 ».

Une habitude pour AMD qui avait déjà rendu possible le réemploi des systèmes de refroidissement socket 939 au moment du passage à l'AM4.

Pourquoi les chatbots d'IA sont de mauvais profs et comment les vrais profs peuvent en profiter

Les réponses par cœur et le manque de stimulation intellectuelle du mode Etudier et apprendre de ChatGPT m'ont fait abandonner avant même d'avoir appris quoi que ce soit. Les développeurs d'IA - et les professeurs - peuvent faire mieux. Voici ma modeste proposition.



3 points pour comprendre les limites du mode Etudier et apprendre de ChatGPT

Le mode Etudier et apprendre de ChatGPT se distingue peu du mode normal de ChatGPT.

L'utilisateur du mode Etudier et apprendre doit travailler dur pour rendre la leçon intéressante et gratifiante.

Les développeurs et les professeurs devraient néanmoins utiliser l'IA pour stimuler la curiosité des élèves.

Près de trois ans après l'apparition de ChatGPT, l'utilisation de l'intelligence artificielle a envahi non seulement le travail et les loisirs quotidiens, mais aussi le domaine de l'éducation.

Le Pew Research Center rapporte qu'un quart des adultes américains consultent un robot pour apprendre quelque chose, contre 8 % en 2023. Il est intéressant de noter que le pourcentage est d'autant plus élevé que le niveau d'éducation est élevé.

Cette hausse de l'utilisation a mis les enseignants et les professeurs dans l'embarras face à la propension des étudiants à utiliser des robots pour obtenir des réponses à des questions plutôt que de réfléchir à des problèmes de manière approfondie. Pew rapporte qu'un grand nombre d'enseignants craignent de ce fait une crise de l'éducation.

Que doivent donc faire les profs si de plus en plus de gens contournent l'éducation traditionnelle ?

Un peu plus nuancée, la revue scientifique Daedalus, dans son numéro sur les tendances en matière d'éducation, a conclu l'année dernière que "nous ne pouvons pas prédire comment l'éducation sera affectée à long terme par les grands modèles de langage (LLM). Mais ils ont la possibilité de promouvoir et de déformer les approches actuelles de l'enseignement et de l'apprentissage".

Que doivent donc faire les professeurs - et les développeurs d'IA - si de plus en plus de gens trouvent un moyen de contourner l'éducation traditionnelle ?

La réponse d'OpenAI à cette question est une nouvelle fonctionnalité introduite dans ChatGPT la semaine dernière, le mode Etudier et apprendre, que nous avons essayé. Comment j'ai utilisé le mode Etudier et apprendre pour apprendre une langue J'ai testé le mode Etudier et apprendre pour apprendre une nouvelle langue. J'ai choisi cette activité parce que j'ai déjà utilisé ChatGPT pendant un an pour essayer d'étudier des langues, ce qui m'a donné une base de comparaison. D'après mon expérience, le mode Etudier et apprendre n'ajoute que très peu de valeur à mes efforts d'apprentissage d'une langue. Les différences avec le ChatGPT classique sont mineures. Et j'ai dû faire beaucoup d'efforts pour orienter le mode Etudier et apprendre dans la bonne direction.

La leçon à tirer est claire. Comme pour tous les modèles linguistiques, vous n'en tirerez que ce que vous y mettrez. Il faut toujours créer de bons prompts, sinon on se retrouve avec quelque chose de très général et de peu intéressant, à mon avis. C'est vrai pour le mode Etudier et apprendre comme pour les autres fonctions basées sur des modèles linguistiques.

La comparaison entre le mode ChatGPT classique et ChatGPT Etudier et apprendre

En d'autres termes, la qualité de l'apprentissage résulte de l'effort de l'élève plutôt que de la performance de l'enseignant.

À titre de comparaison, j'ai demandé au mode Etudier et apprendre de m'aider à apprendre à lire et à écrire en japonais, une langue que je ne connais pas.

Mon prompt était le suivant : "J'aimerais apprendre à lire et à écrire en japonais, même si je suis un débutant absolu !"

Les résultats du mode Etudier et apprendre ont été presque identiques à ceux du ChatGPT ordinaire. Le mode Etudier et apprendre a commencé par poser quelques questions sur la façon dont je souhaitais procéder, alors que le ChatGPT ordinaire s'est contenté de répondre en proposant un plan de cours. Dans la capture d'écran ci-jointe, le Mode Étude est à gauche, et le ChatGPT ordinaire est à droite.

Je me rebiffe contre le prof ChatGPT

Ce n'est pas une mauvaise idée de me demander comment j'aimerais procéder. Mais en tant que débutant absolu, c'est plutôt inutile parce que je ne sais rien de ce que je vais apprendre. C'est en quelque sorte la raison d'être du rôle de l'enseignant. Dans les deux cas, ChatGPT a suggéré que nous commencions par apprendre les caractères de base de l'alphabet phonétique japonais, les hiragana. Nous avons procédé ligne par ligne, en essayant de répéter les hiragana que ChatGPT me donnait. À un moment donné, il m'est apparu clairement qu'apprendre les hiragana un par un n'allait pas fonctionner. Au bout d'une demi-heure, j'ai refusé les suggestions de ChatGPT de continuer sur la même voie et j'ai demandé au chatbot de me donner de nombreux exemples de mots réels utilisant les caractères que j'avais déjà appris. Cela a commencé à m'aider à consolider ma connaissance des caractères.

"Combien y a-t-il de hiragana au total ?"

Rien de tout cela n'a beaucoup stimulé ma curiosité avec ces exercices par cœur. Pour rendre les choses plus intéressantes, j'ai demandé au mode étude : "Combien y a-t-il de hiragana au total ?"

C'était un désir de comprendre la portée plus large du sujet. Et il l'a fait uniquement parce que je l'ai demandé. La réponse de ChatGPT a été une belle explication du nombre total de hiragana. Si je n'avais pas posé la question, je n'aurais pas eu droit à une diversion aussi intéressante.

C'est exactement le but recherché. Sans ma suggestion, le robot n'a pas eu d'idées géniales sur la façon d'avancer. Le mode Etudier et apprendre repose en grande partie sur la "méthode socratique" des questions et des réponses. Cependant, dans le domaine de l'IA, l'utilisateur a souvent des questions plus intéressantes que le robot.

Pourquoi les LLM ne sont pas des enseignants très imaginatifs

Cela ne devrait pas être surprenant. Le mode Etudier et apprendre de ChatGPT a été façonné pour se conformer aux approches les plus courantes. Tous les modèles de langage ont tendance à s'en tenir à ce qui est probable, ou hautement probable. Mais n'est pas stimulant pour un apprenant.

C'est l'une des raisons pour lesquelles ChatGPT et d'autres chatbot réussissent régulièrement les tests standardisés auxquels les étudiants échouent de plus en plus souvent. Le programme maîtrise la routine, et la régurgitation d'informations apprises par cœur. Il est clair pour moi que le robot n'a pas un niveau de compréhension plus élevé qui doit lui permettre d'enseigner à quelqu'un, à savoir ce que les éducateurs appellent un curriculum.

Le problème des questions et des réponses

Un programme d'études est une compréhension de haut niveau de la manière dont les étudiants apprennent et de la façon de parcourir le matériel (documents, exemples, etc.) d'une manière qui ne se limitera pas à une simple lecture.

Dans un bon programme d'éducation, après tout, on finit par avoir plus de questions que de réponses. Bien entendu, nous, les utilisateurs, ne sommes pas non plus des experts en matière de programmes d'études. C'est pourquoi nous proposons généralement les mêmes questions : "Expliquez-moi...", "Dites-moi pourquoi..." et "Aidez-moi à apprendre X".

Pourquoi a détermination à apprendre avec ChatGPT s'est affaiblie ?

En tant qu'utilisateurs, nous sommes bloqués lorsque nous ne savons pas quoi demander ensuite. Au cours de l'année écoulée, j'ai étudié par intermittence, mais je n'ai pas utilisé ChatGPT aussi régulièrement que je le devrais si je voulais vraiment apprendre une langue.Et au fur et à mesure que la nouveauté s'est estompée, ma détermination s'est affaiblie.

Changeons notre façon de voir les chatbots pour l'éducation

Il y a là un message clair pour OpenAI. Le mode Etudier et apprendre et le ChatGPT normal sont trop façonnés pour produire une sorte de terrain d'entente dans l'échange. Et cela nuit à la façon d'amener un étudiant à poser des questions qui ouvrent leur désir d'en savoir plus.

Il y a peu d'innovation, beaucoup de plans de cours par cœur.

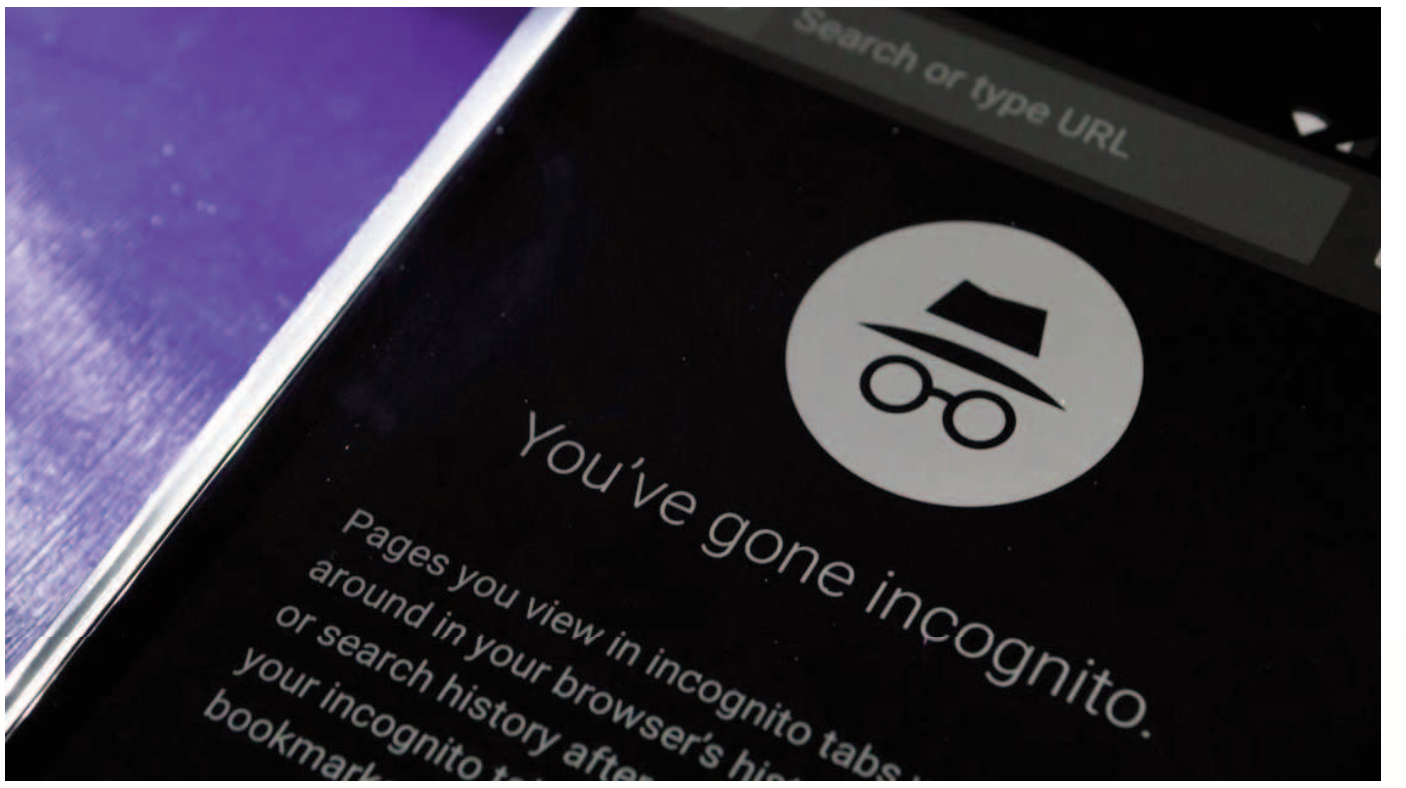
Il y a aussi un message pour les enseignants et les professeurs stressés. Si les étudiants se tournent vers les robots pour obtenir des réponses, et c'est certainement le cas, la bonne approche est probablement de les aider à trouver des moyens de créer plus de questions à partir du chatbot plutôt que de jouer les flics et d'essayer de les empêcher d'utiliser des robots.

Pousser le chatbot a poser des questions

Pourquoi ne pas inverser les choses ? Pourquoi ne pas aider les étudiants à pousser le robot jusqu'à ce qu'un sujet entier devienne suffisamment complexe pour que le robot revienne avec de plus en plus de questions au lieu de se contenter de fournir des réponses comme s'il s'agissait d'une autorité ?

Il pourrait même s'agir d'une activité de groupe, dans laquelle l'enseignant laisserait les étudiants prendre les devants, afin de déterminer comment ils vont pousser le chatbot dans les zones d'incertitude.

L'éducation n'est menacée par l'IA que si l'enseignant est considéré comme l'autorité finale. Si, au contraire, l'éducation est considérée comme la découverte de tout ce qu'il y a à savoir, de toutes les questions ouvertes dans un domaine d'étude, alors il n'y a aucun danger à ce que les étudiants utilisent la technologie pour soulever de plus en plus de questions.



Données personnelles : qui collecte quoi ?

Comprendre et éviter la surveillance sur Internet

Vous le savez, nous le savons, navigation web et marchandisation des données personnelles vont de pair. les acteurs et les mécanismes de la collecte de données pour vous aider à comprendre le qui, le pourquoi, et le comment, et ainsi mieux protéger votre vie privée en ligne.

Avant de mettre en place des mesures efficaces contre le pistage, la collecte et le traitement des données personnelles, il faut identifier le « qui », le « pourquoi » et le « comment » de l'équation. Les entités incriminées sont nombreuses, mais on peut les regrouper dans trois grandes catégories : les fournisseurs d'accès à Internet, les sites web et annonceurs, et les GAFAM, dont les méthodes de profilage outrepassent la simple pose de cookies en interne. Tous y trouvent des intérêts différents, qu'il s'agisse de prévention au regard de la sécurité nationale, ou d'alimenter un business model bien huilé. Il existe bien évidemment des méthodes pour en limiter les pratiques abusives et faire respecter votre droit à la vie privée.

Qui collecte vos données privées ?

Les FAI

Porte d'entrée sur le web, les fournisseurs d'accès à Internet ont accès à la totalité des informations privées que vous communiquez de manière directe et indirecte. Adresse IP, dates et heures des connexions, durées des sessions, requêtes DNS transitant via leurs serveurs (sites et pages web consultés), appareil, navigateur et moteur de recherche utilisés, quantité de données envoyées et téléchargées, volume de trafic vers un hôte, en navigation classique comme en navigation privée.

L'ensemble de ces éléments sont considérés comme des données personnelles par le RGPD et la CNIL, c'est-à-dire que les FAI ne peuvent pas s'en servir à des fins commerciales.

En revanche, la loi française oblige les opérateurs de télécommunication à conserver de telles informations pendant un an, et à les transmettre aux autorités compétentes en cas d'enquête administrative et/ou judiciaire. À cela s'ajoutent naturellement toutes les données renseignées au moment de la souscription du contrat auprès du FAI. On pense à l'identité civile de l'internaute, son adresse, son numéro de téléphone, ses informations de facturation, son identifiant en tant qu'abonné. Et rebelote, la loi contraint les FAI à conserver l'ensemble de ces éléments pendant une période d'un an à compter de la date de résiliation du contrat.

On en profite pour rappeler que les FAI ne se contentent pas de délivrer un accès à Internet, mais gèrent aussi les abonnements téléphoniques et leurs propres services de messagerie mail. En clair, ils accèdent à bien plus d'informations que votre seule activité web, et sont pratiquement en mesure d'établir une synthèse complète et très détaillée de votre mode de vie, même en dehors du web. Et ce sans jamais avoir besoin de solliciter votre consentement explicite.

Les sites web et les annonceurs

Une fois sur la toile, la collecte des données ne fait que s'amplifier. Principaux responsables : les plateformes web et les annonceurs. Et pour cause, vos informations personnelles se monnaient à prix d'or puisqu'elles servent de basse de rémunération à la fois pour les éditeurs de contenus qui louent des espaces publicitaires sur leurs sites, les entreprises qui souhaitent vendre leurs services ou produits, et les régies publicitaires qui font le lien entre les deux.

Parmi les données collectées et traitées, on peut bien évidemment citer l'adresse IP, qui donne des informations génériques sur le FAI, la géolocalisation et le type d'appareil utilisé.

La pose de cookies et les méthodes de tracking classiques permettent également de suivre l'activité web au sein du site web consulté, et d'identifier avec précision les centres d'intérêt des visiteurs et visiteuses grâce à un ensemble de métadonnées liées à leur comportement en ligne (date et heure de visite, pages vues, temps resté sur un contenu, récurrence des visites, etc.).

Il existe enfin d'autres méthodes de collecte des données personnelles, plus discrètes et plus difficiles à parer. C'est notamment le cas du fingerprinting, qui repose sur la récupération des informations techniques liées aux paramètres du navigateur et de l'appareil de l'internaute (on estime qu'il n'existe pas deux configurations identiques), ou encore de la pose des pixels-espions, images invisibles permettant de suivre à la trace les activités des utilisateurs et utilisatrices (quand et combien de fois un email publicitaire a été ouvert, par exemple).

Les GAFAM

Les techniques des GAFAM ne sont pas vraiment différentes de celles employées par les sites web et annonceurs, mais elles s'avèrent d'autant plus redoutables que des entreprises comme Google ou Meta opèrent au sein de branches d'activités diverses. Une polyvalence qui leur permet de mettre la main sur quantité de données personnelles très variées qui, une fois recoupées, génèrent des profils d'internautes extrêmement précis, en particulier si vous utilisez plusieurs de leurs services (au hasard, Facebook, Instagram et WhatsApp, ou Gmail, Chrome, Google Search, YouTube, Maps, Android).

Comment lutter contre la surveillance indésirable ?

Adopter de bonnes pratiques de navigation La première chose à faire, c'est de mettre en place de nouvelles habitudes de navigations pour leurrer les sites web et annonceurs.

On peut, par exemple, privilégier le mode incognito de son navigateur (suppression automatique de tous les mouchards et historique de navigation à la fin de la session web), prendre le temps de refuser tous les cookies non essentiels quand une bannière RGPD requiert une configuration manuelle, changer de site quand le choix se résume à accepter tous les cookies ou payer, bloquer toutes les demandes d'autorisation émanant des plateformes web visitées (envoi de notifications, accès à la géolocalisation, etc.), verrouiller les réglages de sécurité de son navigateur pour bloquer automatiquement les cookies tiers et trackers, installer un bloqueur de publicité et de suivi en ligne, ou encore opter pour un navigateur capable de contrer les techniques de fingerprinting (Tor Browser, Brave, Firefox).

Un VPN pour tout verrouiller sans compromis

Angle mort de la protection des données personnelles, les FAI sont le dernier obstacle contre lequel il est difficile de s'opposer. Et pour cause, ce sont eux qui attribuent des adresses IP à vos équipements, ils possèdent quantité d'informations que vous n'avez d'autre choix que de leur communiquer à la souscription du contrat, et c'est par eux que transitent connexions et trafic avant même d'être relayés sur le web. Mais surtout, ils constituent un passage obligé pour pouvoir accéder à Internet.

NordVPN : un écosystème dédié à la protection des données privées

Établi au Panama, pays tombant sous le joug de lois très strictes concernant le droit à la vie privée et à l'anonymat en ligne, NordVPN fait partie des réseaux privés virtuels grand public les plus sécurisés. Administrant un parc réseau de plus de 6000 serveurs RAM 10 Gb/s répartis dans 61 pays, propriétaire de ses registres DNS, il offre de bonnes vitesses de connexion et fait la part belle à de nombreuses technologies innovantes, destinées à renforcer davantage la protection des données personnelles.

On pense par exemple à NordLynx, protocole maison basé sur WireGuard et compatible AES-256, plus léger et rapide qu'OpenVPN, mais tout aussi fiable, ou encore à ses nombreux équipements spécialisés (serveurs Tor, double VPN et obfusqués) qui permettent de mieux brouiller les pistes.

Comment le New York Times compte mettre de l'IA générative dans sa rédaction



Technologie : Le NYT va utiliser de l'intelligence artificielle générative (IA) pour produire et distribuer des articles. Il est en train de constituer une équipe à cet effet, malgré ses déboires avec OpenAI.

Le NYT met sur pied une équipe chargée d'utiliser l'IA générative dans la salle de rédaction. L'équipe se nomme "AI Initiative".

"L'équipe se concentrera sur le prototypage de nouvelles technologies, y compris l'IA générative et l'apprentissage automatique, afin d'améliorer la façon dont nous fournissons des contenus d'information aux lecteurs du monde entier", a déclaré Jack Seward, responsable de "AI Initiative".

À cette fin, le NYT va recruter des ingénieurs logiciels, des développeurs spécialisés dans l'IA, des concepteurs et des rédacteurs. Il a publié des postes à pourvoir de rédacteur en chef adjoint pour les initiatives en matière d'IA et de rédacteur en chef chargé de la conception. Une fois recrutée, l'équipe commencera à développer des outils d'IA générative pour le reportage, l'édition et la distribution de contenu.

Tester des usages et préserver les journalistes professionnels

Toutefois, le NYT souligne dans un communiqué interne que "même si nous utilisons l'IA dans notre travail, nous nous en tiendrons toujours à notre conviction journalistique selon laquelle les journalistes professionnels rapportent, écrivent et éditent".

Il faut dire que Le NYT a déjà eu sa part de problèmes avec l'IA générative.

L'entreprise est particulièrement préoccupée par le fait qu'OpenAI utilise ses articles sans autorisation pour entraîner ses modèles. Au point de porter l'action en justice.

Il a aussi été le premier organe de presse à bloquer les robots d'exploration du web d'OpenAI.

Les vestiges d'un monde perdu découverts sous la glace de l'Antarctique

Les roches les plus anciennes des monts Transantarctiques conservent les traces d'un monde disparu, bien antérieur à la naissance même de cette imposante chaîne. Il aurait été modelé par des forces tectoniques et climatiques au fil des âges, expliquent des scientifiques américains.



l'Antarctique, le garde-manger des baleines

Dans les profondeurs glacées de l'Antarctique sommeillent des montagnes oubliées, vestiges d'un passé géologique tumultueux que la science commence à peine à décrypter. Une équipe de chercheurs américains vient de mettre au jour l'histoire méconnue des monts Transantarctiques, une chaîne montagneuse de 3 500 kilomètres de long, dont les origines remontent à des centaines de millions d'années, explique le site Interesting Engineering, lundi 2 juin. "Ce que nous avons découvert remet en question notre vision de l'évolution du continent", affirme le géologue Timothy Paulsen de l'Université du Wisconsin à Oshkosh, co-auteur de l'étude avec le spécialiste en thermochronologie Jeff Benowitz de l'Université du Colorado à Boulder.

Sous le plateau polaire immobile, c'est la chronologie de tout un enchevêtrement d'événements survenus durant diverses périodes glaciaires, qui refait surface.

Des transformations topographiques par étape

Pour en apprendre davantage sur la chaîne transantarctique et ses mouvements, les chercheurs ont commencé par analyser la chimie interne de roches ignées provenant de leur socle. Vieilles de centaines de millions d'années, ces dernières forment une frontière physique et géologique entre la croûte stable de l'Antarctique de l'Est et la zone tectonique active de l'Ouest. En reconstituant l'évolution température-temps de ces roches, ils ont identifié plusieurs cycles d'édification et d'érosion de montagnes, témoins d'un passé tectonique intense.

Plus surprenant encore, ces épisodes de soulèvement et de désagrégation semblent coïncider avec d'importantes réorganisations des plaques tectoniques autour du continent.

Une intrigante influence sur le relief et le climat

Les données apportent également la preuve supplémentaire de l'existence d'une période glaciaire majeure il y a environ 300 millions d'années. Ces événements ont modelé un relief complexe sous la glace, influençant probablement les cycles glaciaires ultérieurs. "Nos résultats suggèrent que les roches de base des monts Transantarctiques ont connu plusieurs phases de construction de montagnes suivies d'érosion, effaçant localement les strates les plus anciennes", précise Timothy Paulsen.

Au-delà du simple intérêt géologique, cette découverte éclaire les mécanismes qui ont façonné le paysage moderne de l'Antarctique. Le lien entre tectonique, relief et climat pourrait aider à mieux comprendre l'évolution des calottes glaciaires et leur impact sur les océans.

Fonte des glaciers: une menace bien plus grave que prévu pour la planète

SELON une étude publiée dans "Science", les glaciers pourraient perdre jusqu'à 76 % de leur masse d'ici les prochains siècles si le réchauffement climatique se poursuit. Ces géants de glace sont essentiels à l'équilibre climatique et à l'accès à l'eau douce, mais fondent à un rythme alarmant, avec des conséquences dramatiques pour des milliards de personnes.

Les glaciers sont plus vulnérables au changement climatique qu'on ne le pensait, rapporte jeudi une étude qui prévient que les trois-quarts de leur masse pourraient disparaître dans les siècles à venir si rien ne change, une fonte qui aurait des conséquences dramatiques. Ces géants de glace constituent d'importants régulateurs climatiques et jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement en eau douce de milliards de personnes.

Alimentée par la hausse des températures mondiales causée par les activités humaines, leur fonte met en péril ces ressources et aggrave la montée du niveau des mers, menaçant de nombreuses populations. L'étude, réalisée par une vingtaine de scientifiques internationaux et publiée dans la prestigieuse revue Science, offre la vision la plus détaillée à ce jour des risques encourus (H. Zekollari et al. 2025).

Selon cette analyse effectuée grâce à huit modèles climatiques, la fonte des glaciers mondiaux serait sur le long terme bien plus importante qu'escompté, notamment dans le cas où le monde maintiendrait sa trajectoire actuelle de réchauffement climatique, avec une perte estimée de 76 % des glaces actuelles.

Une perspective très sombre qui s'accompagne toutefois d'un "message d'espoir", le glaciologue Harry Zekollari de la Vrije



Universiteit Brussel en Belgique. Car dans le cas où l'humanité parviendrait à maintenir la hausse des températures sous le seuil des 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, conformément à l'accord de Paris sur le climat, plus de la moitié de la masse actuelle des glaciers serait préservée, selon leurs projections.

Des disparités régionales inquiétantes

Cet appel à l'action intervient à la veille de l'ouverture vendredi à Douchanbé, capitale du Tadjikistan, d'un sommet de l'ONU dédié aux glaciers. Selon la communauté scientifique, le monde s'est déjà réchauffé d'au moins 1,2 °C et pourrait atteindre les +2,7 °C d'ici 2100 sous les politiques climatiques existantes.

Cette hausse des températures se reflète de manière disproportionnée en altitude, l'augmentation de la température moyenne de l'air au-dessus des glaciers étant 80 % plus importante que l'augmentation globale, selon l'étude. Ses effets délétères se feront ressentir sur le très long terme, prévient l'étude. Ainsi, même si le monde cessait immédiatement ses émissions polluantes, les glaciers continueraient de fondre de façon conséquente, l'étude évaluant à 39 % la perte globale de leurs glaces dans un tel scénario.

Répartis à travers le globe, les glaciers ont déjà perdu environ 5 % de leur volume depuis le début du siècle, avec des grandes disparités régionales : de -2 % en Antarctique à -40 % dans les Alpes. Dans ce massif montagneux européen comme dans les Rocheuses américaines et canadiennes, les glaciers sont davantage vulnérables en raison notamment de leur localisation, leur taille et leur altitude.

Mercredi en Suisse, un glacier s'est effondré à la suite d'éboulements de roches ayant partiellement détruit un village, un événement spectaculaire dont les causes – qui pourraient être géologiques comme climatiques – restent à déterminer.

Des effets déjà visibles

Selon l'étude, les glaciers pourraient perdre la majorité de leurs glaces, avec une perte de volume de 85 % à 90 % estimée dans le cas où la hausse des températures serait contenue sous les +2 °C, l'un des objectifs de repli de l'accord de Paris. Ceux situés dans les pays scandinaves devraient quant à eux totalement disparaître.

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

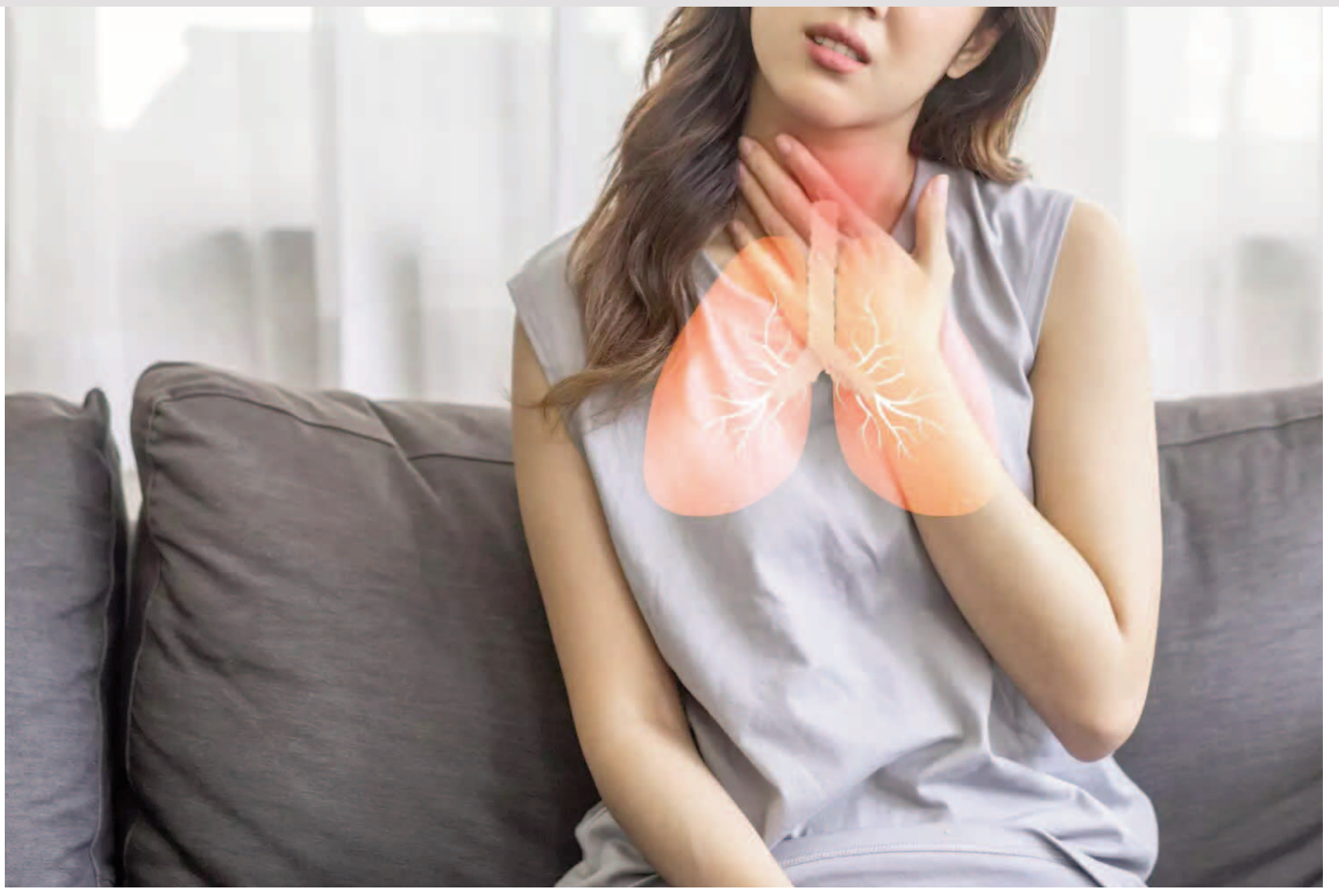
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le pneumocoque est une grave bactérie qui peut être mortelle chez les personnes sensibles.

BIEN-ÊTRE



Pneumocoque : symptômes, vaccin, c'est quoi ?

On connait le terme mais toujours sa signification. On sait aussi souvent qu'il existe un vaccin contre le pneumocoque (obligatoire chez les enfants après la naissance) mais sans savoir contre quoi il protège vraiment. Voici l'essentiel à savoir sur le pneumocoque.

Définition : qu'est-ce que le pneumocoque ?

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie appelée "Streptococcus pneumoniae" qui appartient au genre des streptocoques. Cette bactérie peut être présente au niveau de la bouche, du nez ou du pharynx sans pour autant rendre malade : on estime que 5 à 25% de la population sont porteuses de cette bactérie sans présenter de symptômes. Mais chez certaines personnes, cette bactérie peut se déplacer dans l'organisme et être responsable de nombreuses maladies affectant :

le système pulmonaire, ce qui peut entraîner une pneumonie,

les oreilles, ce qui peut causer une otite moyenne aiguë, particulièrement chez l'enfant,

les sinus, ce qui peut provoquer une sinusite, particulièrement chez l'adulte,

les enveloppes du cerveau et la moelle épinière, ce qui peut entraîner une méningite,

le sang (bactériémie, septicémie)

plus rarement, le péritoine (enveloppe qui tapisse l'abdomen, le pelvis et les viscères), ce qui peut entraîner une péritonite.

Les méningites sont la forme la plus grave de ces infections.

Est-ce mortel ?

"Le pneumocoque est une bactérie à l'origine d'infections graves (pneumonies, méningites) et de décès fréquents (presque 3 fois plus que les accidents de voitures en France), en particulier chez les jeunes enfants et les personnes âgées", indique l'Institut Pasteur. Le pneumocoque est la première cause de mortalité bactérienne en France chez l'adulte (10 décès/100.000 habitants chaque année). Par ailleurs, on estime que 10% des enfants atteints de méningite en décèdent.

Personnes à risque

L'infection à pneumocoque affecte plus souvent :

les jeunes enfants

les personnes âgées

les personnes souffrant d'une maladie chronique comme un diabète, une pathologie pulmonaire ou cardiaque, un alcoolisme...

les personnes immunodéprimées (atteintes d'un cancer ou d'une infection par le VIH) ou qui suivent un traitement diminuant leurs défenses immunitaires.

Contagion et transmission

Les pneumocoques sont contagieux et se transmettent d'humain à humain par des sécrétions (baisers, toux, éternuements, postillons, gouttes de salive infectée...) lors d'un contact direct, étroit et assez long (au moins d'une heure) avec la personne infectée par la bactérie ou porteuse du germe. Cette bactérie ne peut en aucun cas être transmise par l'eau ou par l'air.

Symptômes

Les symptômes du pneumocoque sont variables en fonction du type d'infection que la bactérie entraîne :

En cas de pneumonie : fièvre importante (39-40°C), frissons, toux sèche ou qui rejette du mucus jaune ou rouille, essoufflement, douleur thoracique intense, souvent d'un seul côté, sensation de malaise général.

En cas d'otite : douleur à l'oreille, fièvre supérieure à 38°C, sensation d'avoir une oreille bouchée, baisse d'audition, bourdonnements, écoulement de sécrétions jaunâtres par le conduit de l'oreille...

En cas de sinusite : congestion nasale avec écoulement clair ou purulent, douleur et sensation de pesanteur sous les deux yeux, parfois des maux de tête diffus, fièvre et sensation de malaise...

En cas de méningite : maux de tête intenses, intolérance à la lumière et/ou au bruit, nausées, vomissements, raideur de la nuque, teint gris ou marbré, courbatures importantes, grande fatigue, somnolence, confusion mentale, paralysies oculaires, convulsions...

En cas de bactériémie ou septicémie : douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, fièvre persistante, frissons, augmentation de la fréquence respiratoire, hypotension...

Diagnostic

L'interrogatoire clinique et l'auscultation orientent le médecin vers le diagnostic du type d'infection. En cas de suspicion d'une pneumonie, un bilan infectieux et une analyse bactériologique des sécrétions broncho-pulmonaires complètent le diagnostic. On peut aussi prélever les urines pour retrouver des signes d'infection de certaines bactéries.

En cas de suspicion de méningite, une consultation en urgence doit être faite auprès du médecin traitant ou des urgences. La présence d'un symptôme de complication peut nécessiter une prise en charge hospitalière avec la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien). L'analyse de ce liquide en laboratoire (aspect, nombre et type de cellules, biochimie, examen bactériologique direct et culture) confirmera le diagnostic de la méningite et déterminera le germe en cause. Parallèlement, une prise de sang sera faite et mise en hémoculture, une méthode destinée à établir le diagnostic biologique et étiologique de la présence de micro organismes dans le sang.

En cas de suspicion d'une bactériémie ou d'une septicémie, on réalise une prise de sang qui sera mise en hémoculture afin de déterminer la présence de bactéries infectieuses.

Traitement

Le traitement dépend du type d'infection :

En cas de pneumonie : le traitement nécessite l'utilisation d'antibiotiques afin d'éliminer la bactérie responsable de l'infection. Généralement, on utilise en première intention l'amoxicilline, ou la spiramycine ou la pristinamycine. Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de quelques jours, le médecin pourra être amené à changer d'antibiotique. Pour atténuer la fièvre, le médecin peut prescrire du paracétamol.

En cas d'otite : le recours aux antibiotiques est nécessaire si l'enfant a moins de 2 ans et si l'otite est purulente et douloureuse. Le médecin prescrira alors de l'amoxicilline (en association avec l'acide clavulanique si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 4 jours ou si l'otite purulente est accompagnée d'une conjonctivite). Si l'otite est congestive et si l'enfant a plus de 2 ans, la prise d'antibiotiques n'est pas utile. Pour améliorer le confort de l'enfant, le médecin peut prescrire un antalgique-antipyrétique (traitement pour soulager la fièvre).

En cas de sinusite : le traitement d'une sinusite bactérienne repose en sur l'utilisation de l'amoxicilline (antibiotique pris par voie orale) chez l'enfant et chez l'adulte.

Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 3-4 jours, l'amoxicilline doit être prise en association avec l'acide clavulanique, un bêta-lactamine.

En cas de méningite : la méningite bactérienne exige un traitement antibiotique urgent. Le traitement est fait lors d'une hospitalisation. Le médecin met en place un premier traitement antibiotique en urgence après l'examen clinique, la prise de sang et la ponction lombaire, qui peut comporter plusieurs antibiotiques selon la sensibilité aux germes et à la résistance aux différents antibiotiques. Le traitement dure entre 1 et 3 semaines.

En cas de bactériémie ou de septicémie : le traitement repose sur l'utilisation d'antibiotiques (oxacilline, cloxacilline, vancomycine...) dont le type et la durée dépendent de plusieurs paramètres (localisations secondaires, porte d'entrée du sepsis, antécédents médicaux du patient, éventuelles pathologies chroniques, évolution clinique et microbiologique, âge du patient, allergies, résultat de l'antibiogramme...).

Vaccin contre le pneumocoque

pour prévenir l'infection par un pneumocoque : Prevenar 13®, Pneumovax®, Vaxneuvance®, Prevenar 20® (remboursés à 65% par l'Assurance maladie). Le vaccin pneumococcique est obligatoire pour les bébés nés depuis le 1er janvier 2018 avec 3 doses de vaccin à l'âge de 2, 4 et 11 mois. La vaccination est ensuite recommandée mais non obligatoire à partir de l'âge de 2 ans, pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge :

personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique ;

personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives à pneumocoque :

maladie du cœur, insuffisance cardiaque ;

insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose ; insuffisance rénale ; maladie chronique du foie ; diabète ; brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats a une implantation cochléaire drépanocytose.

La vaccination peut être réalisée chez le médecin en cabinet de ville, en pharmacie, à l'hôpital ou en PMI (pour les enfants jusqu'à 6 ans), ou dans un laboratoire de biologie médicale. Elle peut également être réalisée dans un centre de vaccination public.

Dans ce cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.

[redacted]

Le Jeune Indépendant du 20/12/2025 / ANEP 2523007535

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TLEMCEN
ADRESSE : HAI NASSIM IMAMA -TLEMCEN-
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCAL : 096813510015929
N° 59/ SMP/DMO/DG/2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°12/2025

Conformément aux dispositions des articles n° 35 et 52 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur Général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tlemcen, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 05/2025, paru sur la presse nationale « الجديد » et dans le Jeune Indépendant en date du 19/11/2025 et « Le Jeune Indépendant » en date du 18/11/2025 relatif au projet cité dans le tableau ci-après, qu'à l'issue de la séance de la commission d'évaluation des Offres en date du 08/12/2025, le marché public est attribué provisoirement comme suit:

Désignation du projet	Attributaire provisoire	Note technique	Montant corrigé DA/TTC	Délai (mois)	Critère de choix
Achèvement en tous Corps d'Etat y compris VRD du lot n°02 de 40/100 logements Publics Locatifs, à Mechroma, Wilaya de Tlemcen (Programme 2026)	BENCHAO Abdelkader (1301/47/0100031/48)	78.88	135 189 006.57	10	Moins disant

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités à se rapprocher des services de l'OPGI de cette localité trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Le soumissionnaire ou candidat l'attribution provisoire du marché, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de La Ville et de l'aménagement du territoire dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 20/12/2025 / ANEP 2531016474

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-BAYADH
DAÏRA DE CHELLALA
COMMUNE DE MEHARA
AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Mehara annonce l'ouverture d'un concours de recrutement pour les grades mentionnés ci- dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Lieu de travail	Autres conditions
Conseillers des activités culturelles et sportives de l'administration territoriale	Concours sur titres	Etre titulaire d'une licence ou d'un titre reconnu équivalent	- Lettres – Beaux- arts - Histoire - Archéologie - Sport - Activité - physique et sportive - Conservation du patrimoine : (option préservation des biens culturels) – Musique - Théâtre - Critique d'art - Audiovisuel	01	Commune de Mehara	Résidence au niveau de la commune Méhara

> Constitution du dossier de candidature :
-Demande manuscrits de participation au concours, précisant l'adresse et le numéro de téléphone.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Copie du diplôme de licence dans une des spécialités exigées, auquel sera jointe, le relevé de notes du cursus d'études ou formation.
- Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat.
- Une copie document justifiant la situation vis-à-vis du service national.
> Les candidats définitivement admis devront compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :
-Une fiche de résidence (la commune de Mehara).
- Acte de naissance.
- Certificat de famille pour les candidats mariés, le cas échéant.
- Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie délivrés par un médecin spécialiste) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- Deux (2) photos.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, accompagnée d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant,
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale, des diplômés, en qualité de contractuel, le cas échéant,
- Un document justifiant le suivi d'une formation complémentaire supérieure au titre ou diplôme exigé pour la participation au concours, dans la même spécialité, le cas échéant.
- Un document justifiant les travaux ou les études réalisées par le candidat dans la spécialité, le cas échéant
- Extrait de l'avis de renvoi des rangs de l'armée nationale populaire, ou de cessation définitive de service dans les rangs de l'armée nationale populaire, ou copie du document attestant des périodes de rappel dans le cadre de la mobilisation stipulées dans la réglementation applicable.
- Copie de certificat de non-perception d'une pension militaire délivré par la caisse de pension militaire régionalement compétente.
> Dépôt et délais d'inscription :
- Le dossier de candidature doit être déposé ou envoyé à l'adresse suivante **: Le président de l'APC de la commune de Mehara (service du personnel).**
* Le délai de clôture des inscriptions est fixé à quinze (15) jours de travail à compter de la date de la première publication de l'avis dans la presse écrite (en arabe et en français).
> Remarque : tout dossier incomplet ou arrivé hors délais, ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 20/12/2024/ANEP N° 2531016426**















JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité - France 2025 — TF1
Star Academy

21h00 Jeu France - 2025 — France 2
100 % logique : la réponse est sous vos yeux

21h00 Série humoristique - 2025 — M6
Scènes de ménages

21h00 Rugby : Top 14 Saison 2025 — CANAL+
Lyon / Toulouse

20h50 Série humoristique — W9
France 2025
La petite histoire de France

20h55 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Ukraine - 2024
U Are the Universe

21h05 Série d'action — 6ter
Etats-Unis - 2020
MacGyver

21h00 Série d'action - Etats-Unis - 2025 — CINE+ PREMIER
Spartacus: House of Ashur

21h50 Golf : PNC Championship Saison 2025 — CANAL+ SPORT
PNC Championship

21h00 Comédie romantique - 2024 — PNC CINEMA
Jane Austen a gâché ma vie

20h50 Film d'aventures — CANAL+ family
Norvège - 2022
Le Noël de Teddy l'ourson

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1991
Columbo

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2022)

Vendetta

William Duncan (Clive Standen), père de famille et citoyen respectueux des lois, voit sa vie basculer le jour où sa fille unique est sauvagement assassinée. Malgré les preuves accablantes et les promesses des autorités, le meurtrier, protégé par des failles juridiques et des complicités troubles, échappe à tout châtiment. Rongé par le chagrin et la colère, William, incapable d'accepter cette impunité, prend une décision irréversible : rendre justice lui-même.

22h20

Cinéma (Etats-Unis - 2009)

G.I. Joe : le réveil du cobra

Dans un monde où la technologie militaire prend des tournures inquiétantes, le magnat des armes James McCullen (Christopher Eccleston) a conçu une arme redoutable basée sur la nanotechnologie, qu'il a vendue à l'OTAN. Alors que l'armée américaine se prépare à assurer la livraison de cette invention, un convoi dirigé par Conrad Hauser (Channing Tatum) et Wallace Weems (Marlon Wayans) est soudainement attaqué par la mystérieuse Baronne (Sienna Miller), une femme d'affaires aux intentions obscures. Sauvé in extremis par une unité d'élite secrète, les G.I. Joe, Hauser et Weems sont alors confrontés à une réalité bien plus complexe que prévue.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:57	12:27	14:58	17:16	18:46
CONSTANTINE	06:01	12:31	15:04	17:22	18:52
ALGER	06:14	12:45	15:19	17:37	19:06
OUARGLA	06:00	12:36	15:20	17:38	19:03
CHLEF	06:21	12:52	15:25	17:43	19:13
MOSTAGANEM	06:26	12:57	15:31	17:49	19:18
ORAN	06:29	13:00	15:35	17:53	19:22

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8371 — SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

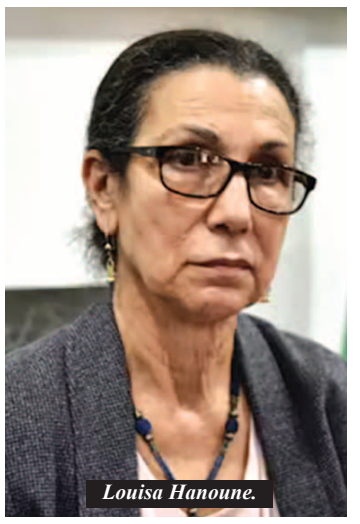
	Maximales	Minimales
Alger	17°	12°
Oran	15°	12 °
Constantine	13°	9°
Ouargla	17°	8°

EN PRÉVISION DE L'ANNÉE ÉLECTORALE 2026

Hanoune plaide pour un climat politique apaisé

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a animé, hier à Alger, un meeting politique au cours duquel elle est revenue sur plusieurs dossiers nationaux. L'occasion pour la responsable de plaider en faveur de l'instauration d'un climat politique apaisé, en prévision de l'année électorale 2026.

Hanoune a fait ressortir la nécessité «impérieuse» de créer un contexte de «détente politique», estimant que la concrétisation effective des droits et libertés inscrits dans la Constitution constitue un préalable indispensable à toute stabilité durable. De ce point de vue, elle a rappelé que cette légitimité constitutionnelle impose la garantie des libertés démocratiques, au premier rang desquelles figurent, selon elle, la liberté médiatique, la liberté d'expression et celle d'organisation syndicale. A cet égard, la secrétaire générale du PT a déclaré que la liberté médiatique demeure incontestablement un levier essentiel permettant de réanimer «les champs des libertés politiques», d'améliorer les choses et de faire remonter les préoccupations citoyennes vers les plus hautes sphères de l'Etat. Or, ce processus se heurte à des blocages persistants, qui sont liés à l'existence de responsables faisant obstacle à cette transmission des données, toujours selon la même oratrice. A ce sujet, Louisa Hanoune n'a pas manqué de mentionner les complications liées à l'agrément encadrant l'édition et la distribution audiovisuelle.


Louisa Hanoune.

Sur la même lancée, la SG du PT a milité pour le respect et le renforcement des libertés syndicales. Elle a notamment cité le dossier des cheminots de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), qu'elle considère comme révélateur des difficultés rencontrées par les travailleurs pour faire valoir leurs droits. Abordant certaines questions judiciaires, Louisa Hanoune est revenue sur le moratoire concernant la peine de mort instauré en 1993 en Algérie.
Elle a, en ce sens, affirmé que la peine capitale, même lorsqu'elle n'est pas appliquée, peut avoir des conséquences dévastatrices sur les familles des personnes concernées, en référence à l'affaire de Djamel Ben Smail. A ce titre, elle a exhorté les autorités à procéder à la révision des dossiers judiciaires et à l'adoption d'une approche basée sur l'apaisement, en vue que justice soit rendue aux personnes qu'elle estime injustement impliquées dans cette affaire, dont le nombre dépasse, a-t-elle indiqué, une centaine. Elle a également cité d'autres affaires juridiques.
Dans cette perspective, la SG du PT a plaidé en faveur d'une amnistie générale de détenus, s'inscrivant, à ses yeux, dans une logique de réconciliation et de détente politique. Par rapport à une question d'actualité brûlante, elle a, au demeurant, mis en garde contre d'éventuelles dérives ou manipulations susceptibles de découler du projet de loi relatif à la déchéance de la nationalité. Exhortant à l'unité du peuple algérien, Louisa Hanoune a fermement dénoncé les manœuvres sectaires du MAK et de son chef, Ferhat Mehenni, qu'elle a qualifié de «gourou».
Sur le plan socio-économique, la responsable du PT a longuement évoqué le chômage en Algérie. Elle a, pour le coup, remis sur la table le dispositif de l'allocation chômage, qu'elle juge perfectible, surtout en ce qui concerne les personnes âgées de plus de 40 ans, exclues du bénéfice de cette aide au même titre que celles n'ayant jamais travaillé, militant, parallèlement, pour plus de transparence dans le traitement et le refus des dossiers.
La SG du PT a également abordé la généralisation des contrats précaires, avec un focus spécifique sur le secteur de l'éducation, où «de nombreux enseignants exercent sous des statuts instables», a-t-elle avancé. Du reste, elle a salué la nationalisation des entreprises appartenant, selon ses propres termes, à d'»anciens oligarques», tout en soutenant qu'il est impératif d'accompagner ces mesures par des politiques sociales adaptées. Mme Hanoune a également évoqué l'inflation, ainsi que certaines problématiques liées aux services publics. En outre, elle a aussi alerté sur l'ampleur croissante de l'immigration illégale, qu'elle a qualifiée de phénomène préoccupant aux conséquences graves. Elle s'est, cependant, félicitée de la question des frais de transport entre le nord et le sud du pays.

Khalil Aouir

PLUIES DILUVIENNES EN CATOLOGNE

Transport et routes fermées à Barcelone

LA VILLE de Barcelone, la capitale touristique de la Catalogne, et les localités voisines ont été le théâtre de pluies diluviennes depuis mardi soir provoquant des inondations soudaines ainsi que des perturbations importantes des transports publics et des dégâts dans plusieurs municipalités. Les précipitations ont été particulièrement intenses dans le nord du Barcelone, notamment à Badalona, où certaines stations météorologiques locales ont enregistré plus de 120 litres d'eau par mètre carré en 24 heures, des valeurs exceptionnelles pour la saison.
Face à cette situation, la protection civile de la province a activé mardi soir le plan d'urgence Inuncaten qui est la phase d'alerte pour risques d'inondations dans la région suite aux prévisions établies par Meteocat, le service de météorologie, recommandant ainsi aux citoyens à la prudence et à limiter les déplacements non essentiels.
Dans plusieurs quartiers de Badalona, l'eau s'est accumulée dans les rues, les sous-sols et les commerces, rendant certaines voiries impraticables. Des quartiers résidentiels ont subi des infiltrations d'eau, et plusieurs centres commerciaux et installations sportives ont subi des infiltrations et des coupures d'électricité. Le réseau routier a été fortement touché, en particulier les périphériques de Barcelone, où de longues files de véhicules sont restées bloquées. Plusieurs stations de métro ont également été inondées, compliquant les déplacements en fin de journée. La ligne 2 a été interrompue entre Artigues Sant Adrià et Badalona Pompeu Fabra. Même la gare centrale de Sants a subi quelques infiltrations.
La station de métro Gorg a été fermée en raison des infiltrations des eaux, tandis que la Ligne 3 a connu des suspensions partielles de circulation sur différents tronçons du réseau, contraignant Transports Metropolitans de Barcelona (TMB) à aménager des itinéraires alternatifs par bus pour certains segments. Sur la voirie, certaines portions de la B-20 ont été temporairement fermées ou ralenties à cause d'accumulations d'eau, provoquant d'importants embouteillages et ralentissements autour de Santa Coloma de Gramenet et d'autres points névralgiques. Le trafic aérien a été également affecté par ces intempéries. Les vols d'Air Algérie et de Vueling assurant la liaison entre Barcelone et Alger ont subi des retards.
Le débit du fleuve Besòs, mesuré à 4 m³/s le matin, a brutalement atteint un pic de 85 m³/s dans l'après-midi, contraignant les autorités à fermer le parc fluvial par précaution. Aucune sortie de lit n'a été constatée, et les niveaux sont revenus à la normale dans la soirée. Des épisodes de grêle et d'intense activité électrique ont également été signalés dans la zone jusqu'aux journées de mercredi et de jeudi.
Le service d'urgence 112 a reçu près de 1000 appels en lien avec les intempéries. «La majorité des appels concernent des inondations dans la voirie ou les centres commerciaux», a indiqué Sergio Delgado, responsable de la Protection Civile.
Des alertes à la pluie intense restent en vigueur sur l'ensemble du littoral catalan. Les autorités appellent la population à éviter les zones à risque : berges de rivières, torrents et zones inondables. Le sud de la Catalogne pourrait être touché ce samedi par les derniers effets de la tempête baptisée Emilia. Malgré l'intensité des pluies et les nombreux incidents, aucun blessé grave n'a été signalé par les autorités. Les services municipaux ont pu rétablir la circulation, drainer les zones inondées et réparer les dommages causés. Les prévisions météorologiques indiquent que l'épisode orageux continuera à se déplacer vers le sud dans les prochaines heures, avec des pluies résiduelles attendues dans le sud de l'aire métropolitaine barcelonaise et les régions côtières de Tarragone.

De notre correspondante,
Majda Khellaf



COOPÉRATION MILITAIRE

Un sous-marin russe en escale à Alger

UNE ESCALE de quatre jours est organisée à Alger pour la flottille russe composée de la sous-marine Krasnodar et du remorqueur de sauvetage Altay, a annoncé jeudi le ministère de la Défense nationale. Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme de coopération militaire algéro-russe pour l'année 2025. Selon le communiqué, le commandant de la mission et son équipe ont effectué une visite de courtoisie au commandant de la zone maritime centrale, au siège de la base navale d'Alger relevant de la première région militaire. Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale et l'échange d'expertises entre les marines algérienne et russe. Dans le cadre de cette escale, des visites mutuelles seront organisées entre les cadres de la marine algérienne et l'équipage russe, permettant un partage des connaissances et des expériences opérationnelles. Par ailleurs, le programme inclura des activités culturelles et touristiques pour les membres de la flottille russe.

GESTION PORTUAIRE

Vers une digitalisation totale

DES EFFORTS continus sont déployés pour moderniser les ports nationaux et renforcer leur efficacité. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à combiner développement des infrastructures et transformation digitale. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère. Dans ce cadre, l'établissement du Port de Djendjen a organisé une journée d'études sur le développement du port, abordant la modernisation des infrastructures et le rôle économique et logistique stratégique. Les projets présentés portent notamment sur la gestion des conteneurs, l'extension future du port et les zones franches ainsi que les pôles industriels et commerciaux associés. En outre, l'Établissement de gestion des ports de la pêche et de la plaisance a tenu une session de formation pour les cadres autour d'une application web dédiée à la gestion portuaire. Cette plateforme permet le suivi en temps réel des navires et des investissements sur 46 ports, optimisant ainsi la collecte de données, la prise de décision et l'efficacité opérationnelle.

M. B.